

Annexes :

- Annexe 1** Les textes officiels sur la DNL
- Annexe 2** : la DNL au Baccalauréat
- Annexe 3**: le CECRL et la grille de référence
- Annexe 4**: Grilles d'évaluations
- Annexe 5** : La DAREIC
- Annexe 6** : Expériences personnelles et professionnelles pour la DNL cette année
- Annexe 7** : Programme Erasmus +
- Annexe 8** : Inscription E-Twinning
- Annexe 9** : Ressources pour enseigner les mathématiques en anglais en Section Euro
- Annexe 10** : Exemples d'activités scientifiques en Section Européenne
- Annexe 11** : Sondage auprès des élèves de Section Européenne du Lycée
- Annexe 12** : Exemples d'activités mathématiques DNL au lycée
- Annexe 13** : Ouverture internationales des Sections Européennes de mon Collège
- Annexe 14** : Mes premières séances DNL
- Annexe 15** : Les questionnaires de pré et post-expérimentation

ANNEXE 1

Textes officiels :

- Section euro
- Certification DNL

CIRCULAIRE N°92-234 du 19-08-1992 (rectifiée)

BOEN N°33 du 3-09-1992

<http://eduscol.education.fr/D0100/circ92-234.htm>

Texte adressé aux recteurs

Les développements de la construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels, élèvent désormais au rang d'impérieuse nécessité la maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes et rendent souhaitable la formation du plus grand nombre d'élèves à un niveau proche du bilinguisme, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la culture se doit de répondre à cette attente, au delà du développement quantitatif et qualitatif de l'enseignement des langues vivantes dans l'ensemble du système scolaire, développement que je m'attacherai à poursuivre.

Aussi ai-je décidé d'autoriser, dès la rentrée prochaine dans les collèges et les lycées, à partir des propositions que vous me ferez parvenir, la création de " sections européennes ".

L'objectif général de ce dispositif est d'offrir à tous les élèves motivés par l'apprentissage des langues vivantes ce qui a fait le succès pédagogique des sections internationales, sans se heurter aux difficultés de mise en place de ces dernières (exigence d'une proportion minimale d'élèves étrangers [25 à 30%], qui ne se rencontre qu'en certains points du territoire, élaboration des programmes d'enseignement en accord avec les Etats étrangers concernés).

Les éléments qui ont assuré la réussite de cet enseignement, et qui devront obligatoirement repris dans les nouvelles sections européennes, sont de trois ordres :

- 1- Un horaire d'enseignement linguistique très renforcé au cours des deux premières années, faisant place progressivement à partir de la troisième année à :
- 2- L'enseignement, dans la langue de la section, de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ;
- 3- Enfin, dans le cadre du projet d'établissement, l'organisation d'activités culturelles et d'échanges, tendant à l'acquisition d'une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

Il vous appartient d'élaborer, en liaison avec les chefs d'établissement concernés, les projets de sections européennes. Vous le ferez en utilisant les moyens dont vous disposez dans votre dotation et en respectant les règles-cadres qui sont exposées ci-dessous.

1. Dispositif pédagogique

Le cursus des sections européennes se développera en principe à partir de la classe de Quatrième et se poursuivra jusqu'à la classe de Terminale.

Des sections européennes pourront exceptionnellement être ouvertes dès la classe de Sixième. Il conviendra alors de veiller, dans la mesure du possible, à ce que leur ouverture assure la continuité avec l'enseignement de la langue vivante considérée dans les classes de CM2 des écoles du secteur du collège. En tout état de cause, et je vous demande d'être particulièrement attentifs sur ce point, les élèves de ses sections en Sixième et Cinquième ne seront pas regroupés, mais répartis entre les divisions du collège. Seuls les enseignements spécifiques de la section donneront lieu à des cours communs.

Les sections européennes pourront également être implantées dans les filières technologiques et professionnelles.

Les sections européennes devront s'intégrer à la politique menée en faveur de la diversification des langues vivantes en France. Pour parvenir à cet objectif, vous pourrez

organiser ces sections soit dans la première, soit dans la seconde langue étudiée par les élèves. Je vous demande également de veiller à ce que l'offre de sections européennes respecte ce principe de diversification, notamment en faveur des langues européennes dont l'importance justifie qu'elles soient étudiées par un nombre d'élèves plus significatif qu'aujourd'hui (italien et portugais notamment).

Par ailleurs, le dispositif de ces sections pourra être étendu à des langues autres qu'européennes (arabe, japonais par exemple), lorsque la demande des familles le permettra. Elles prendront alors le nom de sections de langues orientales.

La scolarité des sections européennes reposera, pendant les deux premières années, sur un horaire d'enseignement de langue renforcé, à raison d'au moins deux heures hebdomadaires dans la langue choisie, en sus de l'horaire officiel.

À cet horaire renforcé se substituera l'enseignement dans cette langue, sur l'horaire normal, de tout ou partie du programme d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ces dernières seront choisies en fonction de la possibilité qu'elles offrent aux élèves de développer leurs capacités en terme de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture du pays concerné : histoire, géographie, économie par exemple, sans exclure les mathématiques ou les autres disciplines scientifiques.

Les sections européennes offriront ainsi un parcours progressif qui permettra, à partir d'un renforcement des compétences linguistiques, l'utilisation de la langue étrangère comme moyen de communication dans d'autres disciplines.

Ce parcours spécifique suppose le recrutement d'enseignants possédant un profil particulier, capables de dispenser l'enseignement d'une discipline non linguistique dans une langue étrangère. À cette fin, la possibilité sera offerte de recourir, à côté de recrutements locaux auxquels vous pourrez procéder, à un recrutement sur profil dans le cadre d'un mouvement particulier. L'administration centrale s'efforcera de son côté de mettre en œuvre ou de faciliter les échanges poste pour poste avec les enseignants de pays européens disposant de classes du même type, en veillant à ce que la formation des intéressés aux programmes français de leur discipline soit assurée.

Enfin, la scolarité suivie dans les sections européennes sera prise en compte au baccalauréat et fera l'objet d'une mention spéciale portée sur ce diplôme. Le ministère négociera avec les états concernés des avantages spécifiques tel que la dispense du test de connaissance linguistique à l'entrée dans leurs universités.

Les modalités de la prise en compte de cette scolarité seront définies dans le cadre de la réflexion menée actuellement sur le baccalauréat.

2. Sections européennes et projets d'établissement

Il importe que les sections européennes soient non seulement des lieux d'apprentissage, mais aussi des centres dont l'activité devra rayonner sur l'ensemble de l'établissement.

Leur création devra donc être intégrée dans le projet d'établissement, élaboré avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Dans ce cadre, les sections européennes auront vocation à organiser des activités culturelles en langue étrangère et dynamiser les échanges internationaux de l'établissement (échanges de classe, projets pédagogiques communs, contacts avec les enseignants des pays partenaires).

Les chefs d'établissement devront veiller à mettre en cohérence à cette fin l'ensemble des moyens et réseaux dont ils disposent, en tirant le meilleur parti de la présence d'assistants étrangers, ainsi que des opportunités offertes par les programmes européens.

3. Modalités de mise en œuvre

Les projets de création de sections européennes seront élaborés, dans le cadre des règles minimales ci-dessus énoncées, avec les chefs d'établissement concernés, et transmis à l'administration centrale du ministère (direction des Affaires générales, internationales et de la coopération) avant la fin de l'année civile précédant leur mise en place. Le dossier devra comporter toutes indications utiles sur le nombre d'élèves prévus, les moyens que vous entendez affecter au fonctionnement de ses sections à partir de votre dotation, l'organisation des enseignements et les projets culturels et internationaux liés à cette ouverture.

L'approbation qui sera accordée par le ministère au vu des éléments du dossier conditionnera la possibilité de recourir à un recrutement spécifique pour les enseignants appelés à dispenser un enseignement disciplinaire en langue étrangère.

À titre transitoire et afin de permettre l'ouverture expérimentale de sections européennes dès la rentrée 1992-1993, l'Administration examinera au cours de l'été les projets en cours d'élaboration par les recteurs d'académie qui ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour les possibilités de développement de l'enseignement des langues vivantes offertes par ce dispositif.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'Enseignement scolaire - 30 septembre 2002

Source : Eduscol (<http://eduscol.education.fr/D0100/circ92-234.htm>)

Article 1 - Les personnels enseignants des premier et second degrés, titulaires ou stagiaires, relevant du ministre chargé de l'éducation, peuvent se voir délivrer, dans les conditions prévues par le présent arrêté, une certification complémentaire dans les secteurs disciplinaires énumérés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 - Les secteurs disciplinaires prévus à l'article 1er ci-dessus, qui peuvent comprendre des options, sont fixés comme suit :

- arts : option cinéma et audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou théâtre ;
- enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique ;
- français langue seconde.

Article 3 - La certification complémentaire définie à l'article 1er ci-dessus est délivrée, à la suite d'un examen, par le recteur de l'académie dans le ressort de laquelle le candidat effectue le stage prévu à l'article 6 du décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 susvisé, aux articles 6 et 11 du décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 susvisé, aux articles 10 et 17-4 du décret du 1er août 1990 susvisé, à l'article 5-1 du décret du 4 août 1980 susvisé et à l'article 10 du décret du 6 novembre 1992 susvisé, et par le recteur de l'académie dans le ressort de laquelle le candidat exerce pour les enseignants titulaires.

Article 4 - L'examen est constitué d'une épreuve orale, jugée par un jury institué au niveau académique pour chacun des secteurs disciplinaires. Le jury, nommé par le recteur d'académie, comprend, outre au moins un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, président, des membres choisis parmi les inspecteurs de l'éducation nationale, les corps de personnels enseignants et les enseignants-chercheurs. Des personnes n'appartenant pas aux corps précédemment cités peuvent, en tant que de besoin, être choisies en raison de leurs compétences particulières.

Article 5 - L'épreuve, d'une durée de trente minutes maximum, débute par un exposé du candidat, pendant une durée de dix minutes maximum, prenant appui sur sa formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université, dans un institut universitaire de formation des maîtres ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie. Le candidat peut également faire état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum, dont l'objet est d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie et d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'une école ou d'un établissement scolaire du second degré, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur. Le jury tient compte du niveau d'enseignement (primaire ou secondaire) dans lequel le candidat a vocation à intervenir.

Article 6 - L'examen comporte une session annuelle dont la date est fixée par le recteur d'académie. L'inscription est effectuée auprès du recteur d'académie habilité à délivrer la certification complémentaire dans les conditions fixées à l'article 3 du présent arrêté.

Plusieurs recteurs d'académie peuvent, s'ils le souhaitent, mettre en place une organisation commune de l'examen pour les académies considérées. Dans ce cas, l'organisation matérielle de l'épreuve et la nomination du jury font l'objet de décisions conjointes des recteurs concernés. Le jury établit pour chaque académie concernée la liste des candidats admis.

Article 7 - Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve, notée sur 20.

Le recteur d'académie compétent dans les conditions fixées à l'article 3 du présent arrêté délivre la certification complémentaire, qui fait mention du secteur disciplinaire et, le cas échéant, de l'option.

Toutefois, ne peuvent se voir délivrer la certification complémentaire les personnels enseignants stagiaires dont le stage n'a pas été jugé satisfaisant ou qui n'ont pas été admis à l'examen de qualification

professionnelle ou au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ou qui n'ont pas obtenu le diplôme professionnel de professeur des écoles dans les conditions prévues par le statut du corps pour lequel ils ont été recrutés.

Les personnels enseignants stagiaires autorisés à accomplir une seconde année de stage conservent pendant cette année le bénéfice de l'admission à l'examen. À l'issue de cette période, la certification complémentaire leur est délivrée sous réserve des dispositions du précédent alinéa du présent article.

Article 8 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

BO n°39 du 28 octobre 2004 – Extraits

2) L'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

Ce secteur concerne l'apprentissage des langues vivantes dans les disciplines non linguistiques au sein des sections européennes des collèges et lycées.

3) Le français langue seconde

Ce secteur concerne principalement l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les classes d'initiation ou d'accueil pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française.

I - Ouverture de l'examen

L'examen comporte une session annuelle dont la date est fixée par le recteur d'académie.

Il peut être souhaitable que la session ait lieu à la fin du premier semestre de l'année civile afin de permettre plus aisément la participation à l'examen de professeurs de seconde année d'institut universitaire de formation des maîtres. Toutefois, les professeurs stagiaires qui ne souhaiteraient pas se présenter à l'issue de leur seconde année d'IUFM garderont la faculté de se présenter à l'examen lors d'une autre session de leur choix.

Les recteurs sont invités à fédérer, comme le prévoit l'article 6 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié par l'arrêté du 9 mars 2004, les moyens dont ils disposent au sein de regroupements académiques afin d'optimiser l'organisation de l'examen et la désignation des membres du jury selon les spécialités. Dans ce cas, l'organisation matérielle de l'épreuve, notamment pour ce qui concerne la date de l'examen, les dates d'ouverture et de clôture du registre des inscriptions, l'établissement de la liste des candidats admis, ainsi que la nomination du jury, feront l'objet de décisions conjointes des recteurs concernés.

II - Dépôt des candidatures

L'examen s'adresse :

- pour le secteur arts et le secteur enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, à des personnels enseignants du second degré ;
- pour le secteur français langue seconde, à des personnels enseignants des premier et second degrés.

L'inscription est effectuée, y compris en cas de mutualisation des moyens pour l'organisation de l'examen :

- auprès du recteur de l'académie dans le ressort de laquelle le candidat exerce pour les enseignants déjà titulaires ;
- auprès du recteur de l'académie dans le ressort de laquelle le candidat, lauréat d'un concours pour l'accès à l'un des corps de personnels enseignants du premier ou du second degré, effectue le stage prévu par le statut du corps pour lequel il est recruté.

En déposant sa demande d'inscription, le candidat remettra un rapport d'au plus cinq pages dactylographiées, précisant, d'une part, les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et, le cas échéant, la participation à un module complémentaire suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM, et présentant, d'autre part, les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquels il a pu participer, de travaux effectués à titre personnel ou professionnel, comprenant un développement commenté de l'une des expériences qui lui paraît la plus significative.

Ce rapport sera communiqué par le recteur au jury dans des délais suffisants pour que ce dernier puisse en prendre connaissance préalablement à l'épreuve et en disposer lors de celle-ci.

III - Le jury

Le jury est institué au niveau académique pour chacun des secteurs disciplinaires. Il est nommé par le recteur, étant rappelé que les recteurs peuvent, au sein de regroupements académiques, conformément aux dispositions du I ci-dessus, procéder à la nomination d'un jury commun.

Pour la désignation du président du jury, qui devra appartenir au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, il est souhaitable de prendre l'attache de l'inspecteur général de l'éducation nationale, correspondant académique.

Les autres membres seront choisis, en fonction des secteurs disciplinaires concernés, parmi les membres des corps d'inspection déconcentrés à vocation pédagogique, les enseignants du second degré (pour les trois secteurs) et du premier degré (pour le secteur français langue seconde) assurant un enseignement effectif dans le domaine choisi, les enseignants-chercheurs de la discipline universitaire de référence. Des personnes n'appartenant pas à ces corps pourront, en tant que de besoin, être choisies également en raison de leurs compétences particulières (par exemple, pour le secteur arts : conservateur de musée, metteur en scène, chorégraphe, etc.)

L'examen est classé dans le groupe II prévu par le décret n° 56-585 du 12 juin 1956 modifié pour la rémunération des membres du jury (arrêté du 13 septembre 2004 publié au Journal officiel du 24 septembre 2004).

IV - Structure de l'examen

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié par l'arrêté du 9 mars 2004, l'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

L'exposé du candidat prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université, dans un institut universitaire de formation des maîtres ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie. Le candidat fait également état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

L'entretien qui succède à l'exposé doit permettre au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie et d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'un établissement scolaire du second degré (pour les trois secteurs disciplinaires) ou d'une école (pour le secteur français langue seconde), d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur.

Le jury dispose du rapport rédigé par le candidat pour son inscription. Ce rapport n'est pas soumis à notation.

Lorsque le secteur disciplinaire concerné est celui de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, l'entretien pourra s'effectuer, en tout ou partie, au choix du jury, dans la langue étrangère dans laquelle le candidat souhaite faire valider sa compétence.

Lorsque le secteur disciplinaire concerné est celui du français langue seconde, le jury tiendra compte, pour la conduite de l'entretien, du niveau d'enseignement (primaire ou secondaire) dans lequel le candidat a vocation à intervenir.

Les connaissances et aptitudes qui seront particulièrement appréciées par le jury selon le secteur disciplinaire et, le cas échéant, l'option choisie, sont précisées en annexe de la présente note.

V - Admission et délivrance de la certification

Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve, notée sur 20, sont déclarés admis. Le jury établit la liste des candidats admis. En cas d'organisation de l'examen commune à plusieurs académies, le jury établit pour chacune d'elles cette liste.

La certification complémentaire est délivrée par le recteur auprès duquel le candidat s'est inscrit dans les conditions indiquées au II ci-dessus.

Dans un souci de simplification administrative, un arrêté global d'admission sera établi. L'extrait de l'arrêté adressé au candidat tiendra lieu de délivrance de la certification. À cette fin, l'ampliation devra porter la mention : "La présente ampliation tient lieu de délivrance de la certification complémentaire, secteur (et éventuellement option)".

Il est rappelé que les personnels enseignants stagiaires dont le stage n'a pas été jugé satisfaisant ou qui n'ont pas été admis à l'examen de qualification professionnelle ou au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ou qui n'ont pas obtenu le diplôme professionnel de professeur des écoles dans les conditions prévues par le statut du corps pour lequel ils ont été recrutés, ne pourront se voir délivrer la certification complémentaire. Ceux d'entre eux autorisés à accomplir une seconde année de stage conserveront pendant cette année le bénéfice de l'admission à l'examen. À l'issue de cette période, la certification complémentaire leur sera délivrée sous réserve de la validation de cette seconde année de stage.

Je vous invite à organiser la première session de l'examen en 2005.

Annexe

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE PAR LE JURY

II - Secteur enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes :

- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes (les principaux textes réglementaires) ;
- la maîtrise de la langue étrangère ; on prendra en compte les trois plans suivants :
 - . l'aisance dans le maniement de la langue courante, à défaut d'une correction parfaite ;
 - . la maîtrise du vocabulaire lié à la discipline enseignée ;
 - . la maîtrise du langage de la classe ;
- la maîtrise de la bi-culturalité :
 - . savoir expliquer les différences de concepts, leurs connotations éventuellement divergentes, reconnaître le référent culturel derrière la notion ;
 - . connaître les différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les deux (ou plusieurs) pays ;
- la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en langue vivante étrangère, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières, du choix des thèmes et supports, etc. ;
- la capacité à concevoir un projet d'échange (de classe, d'élèves...) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.

N.B. : Ces différents points ne sont pas hiérarchisés ; la maîtrise de la langue sera évidemment un critère d'évaluation majeur.

III - Secteur français langue seconde Le jury évaluera :

- la connaissance et l'expérience des principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère et d'une langue seconde ;
- la connaissance et l'expérience des matériels pédagogiques disponibles ;
- la connaissance et l'expérience des techniques de classe pour les publics d'élèves non francophones (capacité du candidat à organiser une séquence de langue étrangère ou une séquence de langue seconde pour des élèves débutants ou pour des élèves avancés ; pédagogie de l'erreur et de son traitement) ;
- la connaissance des textes réglementaires qui concernent l'accueil et la formation des élèves non-francophones ;
- la connaissance des conditions de la scolarisation dans les établissements français de l'étranger ;
- la connaissance des divers aspects des programmes de l'école primaire et du collège concernant la maîtrise de la langue et l'enseignement des langues étrangères et régionales ;
- la connaissance des grandes familles de langue et des grands systèmes d'écriture, en vue de permettre une

- comparaison entre fait de langue en français et fait de langue dans la langue d'origine des élèves ;
- la capacité à évaluer les compétences des élèves (et la connaissance des principaux outils d'évaluation existant à cet effet) ;
 - la capacité à élaborer un plan individualisé de formation pour les élèves et à négocier avec l'équipe d'établissement un plan d'intégration progressive dans la classe d'inscription.

N.B. : Le jury appréciera particulièrement des candidats la possession des diplômes de lettres mention FLE et des divers diplômes de langue.

BO spécial n°1 04-02-2010 « EXTRAITS »

Langues vivantes au lycée d'enseignement général et technologique

II - Élargir le champ des enseignements en langue étrangère

1. En série L

Notre système éducatif doit proposer une formation littéraire ouverte sur le monde contemporain et les autres cultures et qui puisse conduire ces bacheliers vers des professions à caractère international. C'est pourquoi un nouvel enseignement de littérature en langue étrangère est créé.

Aux termes du nouvel article D. 312-16-1 du code de l'Éducation, les enseignements des disciplines autres que linguistiques peuvent être dispensés en partie dans une langue vivante étrangère, conformément aux horaires et aux programmes en vigueur dans les classes considérées. Ces enseignements sont mis en place progressivement en tenant compte des ressources de l'établissement.

2. Dans l'ensemble du lycée

Les enseignements en langue étrangère de disciplines autres que linguistiques sont encouragés. En d'autres occasions, la langue étrangère peut être support de communication, dans le cadre notamment :

- des enseignements qui peuvent s'enrichir d'éléments en langue étrangère (supports de cours écrits ou oraux, témoignages d'intervenants extérieurs, de chercheurs, de professionnels, séquences ou TP en langue étrangère, etc.) ;
- des TPE pour la conduite d'un travail interdisciplinaire qui intègre une langue étrangère, y compris au moment de l'évaluation ;
- d'ateliers ponctuels ou hebdomadaires ;
- de conférences itinérantes dans l'académie.

3. Dans les parcours spécifiques

L'enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère existe aujourd'hui dans divers dispositifs : les sections internationales, les sections européennes ou de langues orientales et les sections Abibac. De nouvelles sections préparant à deux diplômes de fin d'études secondaires français et étranger verront le jour à la rentrée 2010-2011 : les sections Esabac (délivrant le baccalauréat et l'Esame di Stato italien) et les sections Bachibac (délivrant le baccalauréat et le Bachillerato espagnol).

4. Les acteurs possibles

Les professeurs titulaires de la certification complémentaire, même s'ils ne sont pas affectés en section européenne ou de langues orientales, doivent pouvoir enseigner leur discipline en langue étrangère. Les professeurs disposant d'une compétence dans une langue étrangère seront invités à passer l'examen de la certification complémentaire qui devra être organisé dans les académies. On peut également tirer parti de la présence d'enseignants étrangers dans les établissements, qu'ils participent à une action de mobilité ou à un échange scolaire traditionnel.

III - Favoriser les moments de pratique authentique de la langue

1. Dans l'établissement

Des espaces dédiés sont mis en place pour faciliter l'accès à :

- des contenus vidéo en version originale (films, séries, émissions, etc.) facilement disponibles et libres de droit pour un usage scolaire. Des projections en version originale peuvent être organisées, par exemple par des intervenants bilingues, pendant les heures où les élèves n'ont pas cours. Ces actions s'inscrivent dans les mesures décrites par la circulaire « Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture » (incluse dans ce BO spécial) ;
- des ressources numériques en langues vivantes disponibles sur internet et constamment renouvelées. Il s'agira par exemple d'émissions accessibles sur des sites de médias étrangers.

Les outils nomades numériques sont utilisés pour entraîner à l'expression et la compréhension orales.

La diffusion pour baladeur ou « baladodiffusion » (utilisation de ressources audio ou vidéo sur un baladeur numérique) permet d'augmenter le temps d'exposition des élèves à une langue authentique. Sa souplesse d'utilisation autorise des contextes et des modalités de mise en œuvre variés pour faciliter l'entraînement à la compréhension et à l'expression orales. Si les activités d'écoute, de visionnage de documents, ou d'enregistrement de l'élève peuvent être menées au sein de la classe ou de l'établissement scolaire, elles prennent aussi tout leur sens en dehors du lycée et au domicile via l'espace numérique de travail (ENT). La familiarité des lycéens avec les baladeurs numériques (audio ou vidéo) ou autres outils nomades (ordinateurs ou téléphones portables), la grande disponibilité de ces appareils et leur simplicité d'utilisation permettent d'envisager une généralisation rapide de leur usage.

Des jumelages numériques sont noués avec des établissements étrangers pour développer les échanges. Des échanges entre établissements s'organisent par voie numérique et dans toutes les disciplines autour d'une thématique commune qui peut être liée aux sciences, à la culture, etc., notamment au travers de l'action européenne e-Twinning, <http://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>. Ces échanges permettent à chaque lycéen d'entrer en contact avec un élève d'un établissement étranger.

Des intervenants extérieurs contribuent à développer la communication en langue étrangère au cœur du lycée.

Les intervenants étrangers, tels les assistants de langue, sont aussi mobilisés en fonction de leurs compétences autres que linguistiques. La mission des assistants doit s'élargir à l'accompagnement des élèves dans des activités en dehors de la classe (travail en autonomie au CDI ou dans l'espace multimédia, recherches, stages intensifs, etc.). Les professeurs désireux d'assurer une partie de leur enseignement en langue étrangère pourront également faire appel à eux.

Les assistants pédagogiques et les assistants d'éducation, qui sont au contact des élèves, peuvent aussi, pour une partie d'entre eux, être recrutés sur un profil linguistique particulier.

Des professionnels qui utilisent une langue étrangère dans leur métier, des étudiants en résidence en France, ainsi que des chercheurs ou des artistes étrangers sont aussi susceptibles d'intervenir.

2. Par les partenariats et la mobilité

En application du nouvel article D. 421-2-1 du code de l'Éducation, les lycées organisent des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec des établissements d'enseignement européens ou étrangers. Ces échanges peuvent se faire dans le cadre d'une mobilité individuelle ou collective, ou à distance, par des outils de communication adaptés. Ils sont mentionnés au projet d'établissement.

Le partenariat entre établissements peut se concrétiser sous la forme :

- d'échanges scolaires qui reposent sur un projet pédagogique et qui peuvent se dérouler par voie numérique
- d'une période d'étude à l'étranger.

Il s'inscrit, dans la mesure du possible, dans le cadre de partenariats académiques préexistants et pérennes.

La mobilité peut aussi se dérouler en dehors de tout partenariat, par exemple lors :

- de stages en entreprise ;
- d'implications dans des actions de volontariat (humanitaire, etc.) ;
- de voyages d'études, etc.

3. En valorisant les expériences à l'étranger

Les compétences acquises par les élèves lors d'expériences à l'étranger doivent être prises en compte dans le parcours de l'élève.

Au lycée général et technologique, les compétences acquises seront intégrées dans le passeport orientation formation. Elles figureront dans le livret de compétences qui sera mis en place dès 2010, à titre expérimental, dans un certain nombre d'établissements.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans la continuité du plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes qui avait introduit le Cadre européen commun de référence pour les langues dans l'enseignement des langues vivantes. La rénovation des épreuves de langues pour la session 2013 du baccalauréat permettra de valoriser les compétences orales des candidats à l'examen.

Annexe

Le site institutionnel Éduscol www.eduscol.education.fr/ accompagnera prochainement la mise en œuvre de ces mesures par des ressources qui fourniront des orientations d'ordre organisationnel et pédagogique plus précises.

Le site institutionnel Éducnet <http://www.educnet.education.fr/>, pour sa part, propose des pistes pour l'usage des ressources numériques en langues vivantes au lycée, des vidéos d'usage de la baladodiffusion et des idées de ressources.

Le site « Ressources stages langues » met à disposition des élèves et des professeurs ou intervenants un grand nombre de ressources numériques particulièrement adaptées au renforcement des compétences de communication et notamment à l'oral.

En outre, des dispositifs variés, dont il convient de connaître l'existence et de s'emparer, existent pour développer l'ouverture internationale des établissements et la mobilité des élèves. Parmi ceux-ci figurent :

Les programmes de l'Agence Europe Éducation Formation France

L'action Comenius de mobilité individuelle permet à des élèves d'établissements déjà engagés dans un partenariat d'effectuer un séjour de trois à dix mois dans des établissements scolaires européens.

L'action Leonardo de mobilité pour les lycéens des lycées professionnels permet de faire des stages en entreprise en Europe.

Le site Eurodesk <http://www.eurodesk-france.org/> fournit aussi de nombreuses informations sur les programmes européens de mobilité.

Le soutien des académies et des collectivités locales

Les échanges entre villes jumelées permettent, entre autres possibilités, de bénéficier d'un cadre facilitateur pour la mise en place d'une mobilité.

Les accords de coopération bilatérale avec un ou plusieurs pays, notamment avec l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, le Royaume-Uni offrent aux établissements français un cadre privilégié pour développer un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

Les programmes franco-anglais

Les programmes franco-anglais, Charles de Gaulle et Lefèvre Trust, proposent à des élèves ou à des classes ayant un projet de bénéficier d'une mobilité en Grande-Bretagne.

Le programme Inter-Action permet un appariement entre les sections européennes et les specialist schools.

La conférence franco-anglaise des jeunes qui se déroule chaque année en France et en Angleterre permet à des lycéens de section européenne de se rencontrer sur des thèmes d'intérêt commun.

Les élèves dont l'établissement a conclu un partenariat avec un établissement anglais, soit par l'intermédiaire du programme Inter-Action soit dans le cadre d'un partenariat académique, peuvent bénéficier **de bourses de mobilité** pour des séjours individuels de quinze jours. Ces établissements peuvent également bénéficier de bourses de mobilité pour une classe entière.

Les programmes franco-allemands

Les divers programmes de mobilité de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) pour les élèves germanistes.

Les programmes parascolaires

Les bourses de la Fondation Zellidja permettent à des élèves d'effectuer un voyage d'étude sur un projet défini à l'avance.

En ce qui concerne les partenariats scolaires, une demande peut être adressée par la voie hiérarchique au rectorat qui la transmettra aux organismes compétents.

Le site institutionnel Émilangues propose dans sa rubrique « International pratique » un guide pratique des échanges à distance à consulter : <http://www.emilangues.education.fr/>.

L'opération Science in schools propose l'intervention de chercheurs britanniques dans les disciplines scientifiques

AUTRES TEXTES DE REFERENCE INSTITUTIONNELS

Décrets n° 93-1092 et 93-1093 du 15 septembre 1993 -

Arrêtés du 17 mars et du 22 juin 1994- Note de service du 2 novembre 1994. -

Arrêté du 9 mai 2003. (BO n°24 du 12 juin 2003) -

Note de service du 5 novembre 2003. (BO n° 42 du 11 novembre 2003)

Arrêté du 23/12/2003 publié au JO du 06/10/2004 modifié par

Arrêté du 09/03/2004 publié au JO du 19/03/2004

Arrêté du 27/09/2005 publié au JO du 08/10/2005

Note de service n°2004/175 du 19 octobre 2004 parue au BO n°39 du 28/10/2004. Décret 2004-13 du 5 janvier 2004.

ANNEXE 2

La DNL au BACCALAUREAT :

- L'épreuve orale au baccalauréat BOEN 2003 et 2004
- Exemples de Sujet

I. L'ÉPREUVE ORALE AU BACCALAURÉAT POUR L'OBTENTION DE LA MENTION EUROPÉENNE

A. FINALITÉ DE L'ÉPREUVE

« Elle vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis par les candidats scolarisés en Section Européenne ».

Il ne s'agit pas pour les examinateurs d'évaluer des connaissances encyclopédiques et pointues acquises dans le cadre de l'enseignement de la DNL. L'interrogation se doit d'évaluer la qualité, l'aisance et la richesse de la langue, la capacité à s'exprimer et à réagir spontanément dans la langue-cible d'une part, l'aptitude au raisonnement dans la DNL, d'autre part.

B. MODALITÉS DE L'ÉPREUVE

Les textes officiels

La note de service publiée au BOEN n°42 du 13 novembre 2003 rappelle les principes suivants.

L'évaluation prend en compte :

- le résultat d'une interrogation orale de langue comptant pour 80% de la note globale
- la note sanctionnant la scolarité de l'élève, comptant pour 20 % de la note globale.

L'épreuve orale a une durée de vingt minutes, précédée d'un temps égal de préparation. L'évaluation est assurée par un professeur de la langue vivante et par un professeur de la discipline non linguistique ; l'épreuve comporte deux parties de même durée et d'importance égale dans l'attribution de la note. La première prend appui sur un document ou un support d'activité se rapportant à la discipline dont l'enseignement a été partiellement ou totalement dispensé en langue étrangère (..). La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien qui porte sur les travaux et activités effectués pendant l'année (..). Elle peut également porter sur l'ouverture européenne et les différentes formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement.

De plus, les nouvelles dispositions parues aux BOEN des 16-10-2004 et 13-11-2004 stipulent que :

- la note minimale à l'écrit de langue est abaissée de 14 à 12 pour l'obtention de la mention européenne ;
- l'évaluation spécifique orale dans la discipline non linguistique peut être choisie comme épreuve facultative à l'épreuve du baccalauréat avec une prise en compte de la note suivant les mêmes modalités que les autres épreuves facultatives (première ou deuxième option, le choix de l'épreuve en tant que première option permettant de doubler les points dépassant la moyenne).

Il est à noter que ces dernières dispositions devraient avoir un effet attractif bénéfique pour le choix par les élèves de l'enseignement d'une DNL.

1. Le contrôle continu (20%)

Comptant pour 20% de la note finale, une note sur 20 est attribuée, en contrôle continu par le professeur de la discipline non linguistique en liaison avec le professeur de langue. Les critères présidant à l'attribution de la note sont :

- la qualité de la participation au travail oral en classe ;
- la qualité des travaux imposés oraux ou écrits réalisés au cours de l'année (exposés, comptes-rendus, recherches, commentaires de documents, etc.) ;
- la maîtrise de la langue, dans le domaine de spécialité, et plus généralement dans une situation de communication.

Il convient que la note attribuée soit fiable et la plus objective possible. Elle doit être la résultante de l'ensemble des notes obtenues pendant l'année de première et de terminale en DNL. Une collaboration et un travail en commun entre le professeur de DNL et le professeur de langue sont néanmoins indispensables.

N.B. : Il apparaît désormais nécessaire qu'une rubrique spécifique "DNL" soit prévue dans les livrets scolaires.

2. L'épreuve orale spécifique (80%)

L'interrogation orale se fait en deux parties égales en importance, hors temps de préparation. Il est demandé aux jurys de veiller scrupuleusement à l'équilibre en durée des deux parties.

PREMIÈRE PARTIE

Un document, inconnu du candidat, a été remis à celui-ci par les examinateurs.

Ce document est en relation avec la discipline ou le champ disciplinaire dont l'enseignement a été partiellement ou totalement dispensé en langue étrangère.

Une spécialisation excessive ou toute question de cours susceptible de mettre certains candidats en difficulté sont à proscrire.

Les critères fondant l'évaluation sont :

- l'aptitude à rendre compte d'un document de manière précise et nuancée ;
- l'aptitude à dégager les idées maîtresses et les centres d'intérêt ;
- la clarté de l'exposé ;
- la qualité de l'information donnée, la culture du candidat dans le domaine de spécialité ;
- l'intelligibilité, la richesse et la correction de la langue parlée ;
- la capacité à convaincre et à argumenter.

Remarque :

Il est recommandé que le choix des documents à proposer soit effectué par une commission académique ou inter-académique, composée de six membres au maximum, professeurs de langues et professeurs de la DNL.

DEUXIÈME PARTIE

Elle consiste en un entretien qui porte sur les travaux effectués pendant l'année de terminale dans la discipline non linguistique et, de manière plus générale, dans le cadre de la section. La liste des thèmes et des questions étudiées dans la discipline non linguistique est fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve.

L'entretien peut également porter sur l'ouverture européenne et les diverses formes que celle-ci revêt dans l'établissement (partenariat, échanges, clubs, journaux, relations télématiques, conférences, etc.).

Il est conduit de manière libre et évite les questions stéréotypées.

Les examinateurs proposent au candidat d'intervenir sur un thème ou une question figurant sur la liste.

Ils interviennent, lorsqu'ils le jugent nécessaire (demande de précision, de justification, d'information supplémentaire, invitation à faire un commentaire, à donner une appréciation ou un jugement de valeur).

Le candidat doit donner la preuve de son aptitude à :

- réagir spontanément à des questions non préparées, mais sur un domaine connu ;
- donner un avis ou une information de nature scientifique, formuler une appréciation, participer à un échange de manière active.

Remarques :

- L'entretien sur l'ouverture européenne peut venir "en sus" de l'interrogation sur la DNL et ne peut pas remplacer l'entretien sur la DNL.
- Dans la mesure où les objectifs de l'évaluation sont doubles, scientifiques et linguistiques, l'entretien est conduit par les deux examinateurs.

C. REMARQUES SPÉCIFIQUES CONCERNANT LES MATHÉMATIQUES

- Les sujets proposés doivent éviter toute technicité excessive en mathématiques, afin de permettre à tout candidat de s'exprimer sur la question posée.
- On peut considérer comme devant être acquis par tout candidat le vocabulaire et les techniques de base correspondant aux acquis du collège et de la classe de seconde.
- Pour les candidats de la série littéraire, les exigences sur le plan purement mathématique sont limitées à ces acquis.
- Pour les candidats des séries technologiques ou professionnelles, il est possible de traiter des thèmes en rapport avec la dominante de la série.
- Le programme annuel de l'enseignement des mathématiques en tant que DNL en classe de terminale S ou ES est établi à partir de trois ou quatre thèmes différents.

IV. VERS UNE HARMONISATION NATIONALE

Les mathématiques en tant que DNL sont enseignées de manières diverses suivant les académies, voire suivant les établissements (groupe d'élèves d'une même section, groupes d'élèves recrutés sur les trois sections L, ES et S). L'horaire imparti à cet enseignement est également très variable : il peut aller d'une heure par quinzaine à deux heures hebdomadaires en plus de l'horaire officiel de mathématiques. La même diversité existe dans les contenus et dans les pratiques d'évaluation. Si des démarches pour y remédier existent déjà dans les académies, il est souhaitable de tendre vers une harmonisation au plan national pour l'épreuve orale du baccalauréat. Cela s'avère d'autant plus nécessaire que cette épreuve peut être choisie maintenant comme épreuve optionnelle à l'examen.

A. QUELQUES PRINCIPES GÉNÉRAUX

- les sujets proposés par le jury pour la première partie de l'épreuve doivent éviter toute technicité excessive en mathématiques, afin de permettre à tout candidat de s'exprimer sur la question posée. Il est de même souhaitable d'éviter des exercices purement calculatoires (étude d'une fonction en dehors de tout contexte par exemple) ;
- les thèmes des sujets sont choisis dans une liste pour la classe de terminale (voir § B ci-dessous) ;
- chaque candidat présente, au moment de l'épreuve les thèmes étudiés pendant l'année, signés par le professeur ;
- ces thèmes choisis par le professeur au cours du premier trimestre de l'année en cours sont transmis à l'IPR chargé de l'enseignement des mathématiques dans les sections européennes. Ils seront ensuite communiqués en temps voulu aux concepteurs des sujets d'oral ;
- les professeurs concepteurs des sujets d'oral sont réunis selon les modalités prévues dans l'académie ;
- il est souhaitable que les professeurs examinateurs en DNL rencontrent également les professeurs examinateurs en langue, comme cela se pratique déjà dans plusieurs académies sous l'impulsion de l'IPR de langue chargé des sections européennes.

B. EXIGENCES ET THÈMES MATHÉMATIQUES POSSIBLES EN TERMINALE :

On peut considérer comme devant être acquis en langue étrangère par tout candidat, le vocabulaire et les techniques de base correspondant aux acquis du collège et de la classe de seconde :

- pour le calcul algébrique : nombres, opérations, équation, inconnue, pourcentage, repère, origine ;
- pour la géométrie : point, droite, figures usuelles, points et droites remarquables, aires et volume ;
- pour les consignes : soit, étant donné, démontrer, développer, réduire, tracer, construire...

Les exigences par rapport au vocabulaire mathématique devront néanmoins rester raisonnables, le candidat est évalué sur son aisance à argumenter en langue étrangère.

Le programme de l'épreuve terminale pourrait être établi sur la base de trois ou quatre thèmes différents choisis par le professeur.

Pour les séries S, ES, voire L ou technologiques dans la mesure de se mettre à la portée des élèves, ces thèmes pourraient se rattacher aux contenus suivants :

- 1) **fonctions, généralités** : définition, courbe, image, antécédent, croissance, décroissance, position relative de deux courbes, tableaux de valeurs, fonctions affines, tableaux de variation ;
- 2) **second degré** : résolution d'équations et d'inéquations, interprétation graphique ;
- 3) **dérivée et optimisation** ;
- 4) **suites arithmétiques et géométriques**, (y compris la somme des termes consécutifs, en rappelant la formule), raisonnement par récurrence en S ;
- 5) **statistique** : moyennes, médiane, caractère, mode, population, fréquences, diagramme à bâtons, diagramme circulaire, histogramme...quartiles, diagrammes en boîtes (box-and-whisker diagrams)
- 6) **équations linéaires et systèmes linéaires** (2 et 3 inconnues) : mise en équation, résolution
- 7) **géométrie de collège** : Pythagore, Thalès, problèmes de construction, géométrie dans l'espace;
- 8) **fonctions logarithme, exponentielle** ;
- 9) **nombres complexes** : généralités, module et argument, aspect géométrique (sans les transformations) ;
- 10) **probabilités** : univers, événements, équiprobabilité, arbres, tableau à double entrée, probabilités conditionnelles, variables aléatoires simples ;



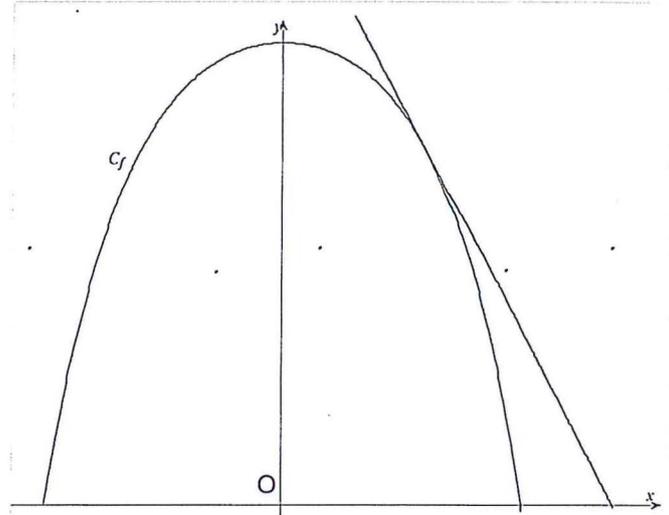
*You have to talk for ten minutes about this subject. Which mathematical notion(s) do you recognize?
The questions may help you, but it's not compulsory to answer all of them: you can simply explain a way
to solve an exercise, even if you can't find the solution*

The Gateway Arch in St Louis, Missouri, was built as a monument to commemorate the pioneering spirit of the explorers who forged the westward expansion of the United States.

Let f be the function defined by :

$$f(x) = 212 - 10.5 (e^{0.03x} + e^{-0.03x})$$

We admit that the graph of this function drawn on the right is the model of the Gateway Arch.
(x and y are measured in metres).

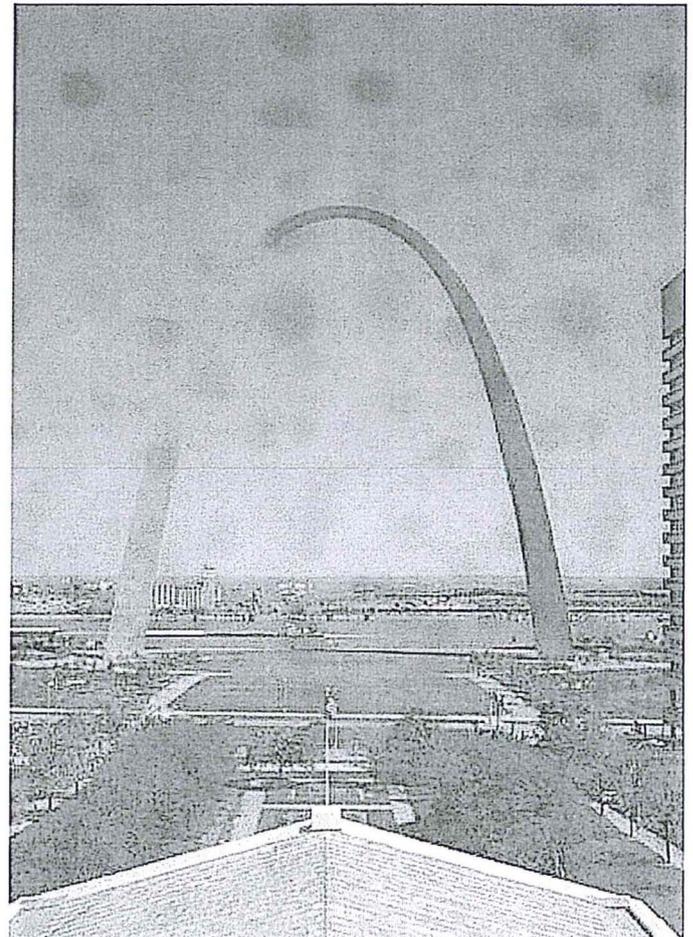


Introduction

- 1) Calculate the derivative of f .
- 2) Find the equation of the tangent to this curve at $x = 60$ (round the coefficients to one decimal place).

Questions:

- 1) Calculate the height of the Arch, in metres.
- 2) In order to renovate the Arch, a "big ladder" rests against it where $x = 60$. How far from the origin will be the base of the ladder?





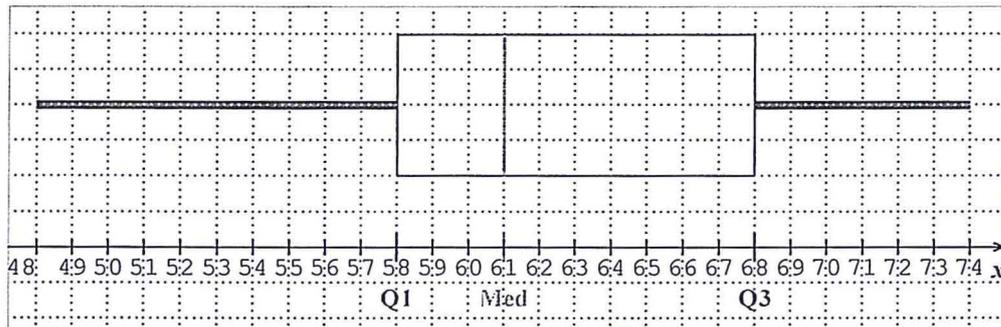
You have to talk for ten minutes about this subject. Which mathematical notion(s) do you recognize?
The questions may help you, but it's not compulsory to answer all of them: you can simply explain a way to solve an exercise, even if you can't find the solution

- 1) A partial list of U.S Presidents and their respective ages when they took the charge of the White House are given.

President	Washington	Jackson	W.H. Harris	Lincoln	A. Johnson	B. Harrison	J. Roosevelt	F.D. Roosevelt	Kennedy	Clinton	R. Reagan	G.W. Bush	B. Obama
Age	57	61	68	52	56	55	42	51	43	46	70	54	47

- How could you illustrate these ages?
- Find five key numbers to summarize those data.
- Was Bill Clinton in the youngest 25% in the given list?

- 2) Here is the box and whiskers plot of the ages of some french presidents, from 3rd, 4th and 5th republic, when they were elected.



Compare the data of the two countries.

ANNEXE 3

- **Le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence des Langues)**
- **Grille de référence pour « la pratique d'une langue vivante étrangère » MEN –octobre 2007**



CECRL : le Cadre européen commun de référence pour les langues

Présentation du CECRL, des niveaux communs de référence, du découpage des compétences et de la notion de tâche.

- ▶ Le CECRL : une base européenne pour l'enseignement des langues
- ▶ Le cadre introduit au moins quatre nouveautés :

Le CECRL : une base européenne pour l'enseignement des langues

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du  Conseil de l'Europe.

Publié en 2001, il constitue **une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues** et, surtout, **il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats**. En ce sens, il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Télécharger le CECRL (896,37 ko)

Ce n'est ni un manuel ni un référentiel de langues.

Le cadre est un outil conçu pour répondre à l'objectif général du Conseil de l'Europe qui est de " parvenir à une plus grande unité parmi ses membres " et d'atteindre ce but par l'" adoption d'une démarche commune dans le domaine culturel ". L'objectif est d'abord politique : asseoir la stabilité européenne en luttant contre " la xénophobie " et veiller au bon fonctionnement de la démocratie. Les langues et les cultures peuvent y contribuer par une meilleure connaissance des autres.

On passe d'une logique de maîtrise quasi totale d'une ou plusieurs langues à une logique d'interaction entre **différentes langues**, quel que soit le niveau de maîtrise de ces dernières. En ce sens, c'est un outil de promotion du plurilinguisme.

Le cadre introduit au moins quatre nouveautés :

Des niveaux communs de référence (de A1 à C2)

L'échelle de compétence langagière globale fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs (au sens de large consensus) :

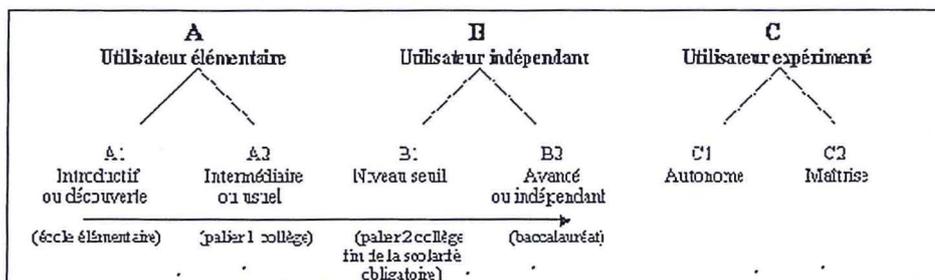
Niveau A : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2)

Niveau B : utilisateur indépendant (=lycée), subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2). Il correspond à une " compétence opérationnelle limitée " (Wilkins) ou une " réponse appropriée dans des situations courantes " (Trim)

Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise)

Ces niveaux balisent l'apprentissage des langues étrangères. C2 ne doit pas être confondu avec la compétence langagière du locuteur natif. Celle-ci se situe au-delà et ne peut donc plus constituer le modèle idéal à partir duquel est évaluée la compétence en langue des élèves.

Le Cadre européen, grâce aux descripteurs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, permet d'asseoir sur une base solide et objective la reconnaissance réciproque des qualifications en langue. L'étalonnage qu'il fournit permet d'élaborer des référentiels cohérents dans chaque langue et pour chaque niveau commun de l'échelle et aide les enseignants, les élèves, les concepteurs de cours et les organismes de certification à coordonner leurs efforts et à situer leurs productions les unes par rapport aux autres.



Un découpage de la compétence communicative en activités de communication langagière

Ces activités de communication langagière peuvent relever de :

- la réception : écouter, lire
- la production : s'exprimer oralement en continu, écrire
- l'interaction : prendre part à une conversation
- la médiation (notamment activités de traduction et d'interprétation)

L'expression d'*activité de communication langagière*, empruntée à la terminologie utilisée dans le texte du Cadre européen commun de référence pour les langues, est à entendre dans le sens que l'on donne habituellement à compétence : compréhension de l'oral, expression orale en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit, expression écrite. Ainsi parlera-t-on désormais de "groupes d'activité de communication langagière" au lieu de "groupes de compétence".

Le terme de compétence servira à désigner des composantes plus générales : compétences socio-linguistique, pragmatique ou encore linguistique (cette dernière comprenant le lexique, la grammaire et la phonologie) sans oublier la compétence culturelle (tout ce qu'il convient de connaître du ou des pays où la langue est parlée et de la culture qui leur est propre faute de quoi la communication ne pourrait s'établir correctement, voir à ce sujet les nouveaux programmes de collège).

La notion de " tâche "

La tâche est à relier à la théorie de l'*approche actionnelle* du cadre au sens de réalisation de quelque chose, d'accomplissement en termes d'actions. Autrement dit, l'usage de la langue n'est pas dissocié des actions accomplies par celui qui est à la fois locuteur et acteur social. Ceci peut aller du plus pragmatique (monter un meuble en suivant une notice) au plus conceptuel (écrire un livre, un argumentaire, emporter la décision dans une négociation).

Dans cette perspective, la compétence linguistique peut être sollicitée en totalité (ex du livre), en partie (cas de la notice de montage), ou pas du tout (confectionner un plat de mémoire). La compétence linguistique est un type de compétence qui entre dans la réalisation de tâches.

On pourrait résumer, à ce stade, le cadre comme la somme de niveaux de maîtrise de compétences (langagières ou non langagières) entrant dans la réalisation de tâches. Cette approche a des incidences sur les apprentissages et leur conception car cela veut dire sérier les activités langagières et les croiser, hiérarchiser les difficultés et associer le dire au faire.

Une redéfinition de la compétence de communication qui prend en compte plusieurs composantes hiérarchisées de A1 à C2 :

- la composante linguistique

- la composante sociolinguistique
- la composante pragmatique

4.1 la composante linguistique est induite par la nature des tâches et des situations de communication. Elle a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la syntaxe et à la phonologie.

4.2 la composante socio-linguistique (très proche de la compétence socio-culturelle) est à prendre en compte car la langue, dans ce qu'on en fait, est un *phénomène social*. Parler n'est pas uniquement faire des phrases. Entrent en jeu, ici, des traits relatifs à l'usage de la langue : marqueurs de relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, dialectes et accents.

4.3 La composante pragmatique renvoie à l'approche actionnelle et au choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours). Elle fait le lien entre le locuteur et la situation.

Les composantes sociolinguistique et pragmatique font rarement partie des apprentissages en milieu scolaire. On fait comme si elles préexistaient de façon innée mais sont par contre évaluées, donc sans véritable entraînement, lors d'entretiens ou de passation d'épreuves d'examen ou de concours (la composante pragmatique notamment).

Communiquer c'est utiliser un code linguistique (compétence linguistique) rapporté à une action (compétence pragmatique) dans un contexte socio-culturel et linguistique donné (compétence socio-linguistique).

Le cadre est à dissocier du **portfolio européen des langues** (décliné dans trois versions : école, collège, jeunes et adultes). C'est important de le souligner car il y a souvent confusion entre les deux. Le portfolio est un outil d'auto-évaluation (voire de co-évaluation) adossé au cadre.

Mis à jour le 22 mars 2013

Partager cet article



Ministère de l'éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés

*Socle commun de connaissances
et de compétences*

Livret de connaissances et de compétences

Grille de référence

- La pratique d'une langue vivante étrangère -

Octobre 2007

Grille de référence
La pratique d'une langue vivante étrangère
Réagir et dialoguer (interaction orale)

A1 L'élève est capable de communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots, si l'interlocuteur répète ou reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire.		
Capacités	Eléments du socle exigibles au niveau A1	Indications pour l'évaluation
Etablir un contact social	<p>Etre capable, en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires en situation réelle de classe ou en simulation, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - saluer - prendre congé - remercier - se présenter - présenter quelqu'un - demander à quelqu'un de ses nouvelles - donner de ses nouvelles 	<p><u>Tâches :</u> A l'occasion des rituels de classe, à partir d'une situation d'échanges scolaires ou lors de jeux de rôles, l'élève établit un contact social très simple et comprend le contact établi.</p> <p><u>Critères</u> L'élève : - utilise à bon escient les formules de politesse élémentaires et courantes - mobilise le lexique et les structures adéquats, y compris sous forme de blocs lexicalisés - utilise les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personnes du singulier - se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte.</p>
Demander et donner des informations	<p>Etre capable, sur des sujets familiers ou des besoins immédiats, en des termes simples, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser des questions - répondre à des questions concernant : <ul style="list-style-type: none"> o la situation dans l'espace o l'expression du goût o les besoins o la possession o l'heure o le prix o le temps qu'il fait 	<p><u>Tâches :</u> Lors d'un échange sur des sujets connus, l'élève pose et comprend des questions simples concernant, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description de sa chambre, de son animal favori, de l'univers de ses camarades - l'expression des goûts ou des habitudes alimentaires <p>Obéissant à un rituel de classe, l'élève donne quelques informations, par exemple sur le temps qu'il fait.</p> <p><u>Critères</u> L'élève : - repère les indications qui lui ont été fournies et les éléments significatifs caractérisant l'information - reconnaît les repères spatiaux essentiels - utilise les mots interrogatifs courants - utilise 1 ou 2 connecteur(s) logique(s) - utilise le lexique et les structures adéquats (répertoire élémentaire pour établir un dialogue) - utilise les possessifs (mon, ma, ton, ta)</p>
Dialoguer sur des sujets familiers		
Réagir à des propositions, à des situations		
Epeler des mots familiers (selon la langue étudiée)	<p>Etre capable, dans le cadre d'activités de classe, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dire ou chanter l'alphabet - épeler des mots familiers (dictée au maître, par exemple) 	<p><u>Tâches :</u> Lors d'un jeu de présentations, l'élève épèle le prénom, la nationalité et la ville d'un personnage célèbre. A l'occasion d'un jeu de rôles, il épèle le nom d'une rue à un interlocuteur étranger qui sollicite son chemin.</p> <p><u>Critères</u> L'élève, après mémorisation de l'alphabet, épèle les mots nécessaires à la compréhension (selon la langue).</p>

A2		L'élève est capable d'interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	
Capacités	Eléments du socle exigibles au niveau A2	Indications pour l'évaluation	
Etablir un contact social	<p>Etre capable de gérer des échanges de type social très courts comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se présenter, présenter quelqu'un - saluer et prendre congé - remercier - demander à quelqu'un de ses nouvelles - donner de ses nouvelles 	<p><u>Tâches :</u> Lors d'un jeu de rôles nécessitant une présentation, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décline son identité - demande et fournit des renseignements personnels (prénom, nationalité, langues parlées et étudiées) - répond à des questions sur son emploi du temps et celui de ses camarades <p><u>Critères</u> L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour établir un contact social - domine les civilités et les différentes formulations selon le moment de la journée - domine les structures exclamatives et interrogatives 	
Demander et donner des informations	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demander et fournir des renseignements concernant : <ul style="list-style-type: none"> o un itinéraire o un repas o des achats o des horaires o le prix o l'heure o un événement, un incident - réagir et répondre à une demande d'aide, d'explication, de confirmation, de permission... 	<p><u>Tâches :</u> Lors de la préparation d'un voyage scolaire ou virtuel, d'un échange sur une recette de cuisine, d'un achat virtuel dans un magasin..., l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose des questions simples - comprend des informations et consignes simples - fournit des renseignements <p><u>Critères</u> L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour donner et obtenir des informations - se débrouille avec les nombres, les quantités, le prix et l'heure - sait poser des questions 	
Dialoguer sur des sujets familiers	<p>Etre capable de communiquer et échanger sur des sujets connus concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des situations courantes <ul style="list-style-type: none"> o l'école o ses goûts o ses loisirs o sa famille o sa maison o le temps qu'il fait - des faits - des personnages légendaires ou contemporains 	<p><u>Tâches :</u> L'élève communique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) A l'occasion des rituels de classe, à partir d'une situation d'échanges scolaires ou lors de jeux de rôles, en s'appuyant sur des situations courantes 2) Lors de la recherche de faits précis 3) Lors de la présentation d'un personnage <p><u>Critères</u> L'élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) - échanger sur les aspects quotidiens de son environnement 2) - comprendre les grandes lignes d'un événement à partir de sa chronologie <ul style="list-style-type: none"> - raconter un événement dans un ordre chronologique en utilisant des connecteurs logiques et des repères temporels 3) - échanger des impressions sur un personnage célèbre (champs lexicaux liés aux couleurs, parties du corps, vêtements, attitudes...) <p>Il sait utiliser les formes verbales pour parler du présent et du passé, les pronoms personnels sujets et les possessifs. La prononciation est globalement correcte.</p>	

A2		Produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses	
Capacités	Eléments du socle exigibles au niveau A2	Indications pour l'évaluation	
Reproduire un modèle oral	Voir descripteur A1		
Présenter ou décrire	<p>A l'aide de courtes séries d'expressions ou de phrases simples, être capable de faire une présentation ou une description simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de soi-même -des autres -d'un objet -de sa vie quotidienne -de son environnement quotidien -de ses activités -de ce qu'on aime ou pas 	<p>Tâches Dans le cadre de jeux de rôles, de la vie de l'école, de visio-conférences, en s'aidant d'un support visuel, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se présente - présente à la classe ou à un ami : sa famille, son meilleur ami, son personnage de BD préféré, un personnage célèbre... <p>En s'aidant d'une image ou d'un plan, il décrit à quelqu'un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa maison, son appartement, son école, son quartier ... - une journée d'école ou de vacances, un dimanche, ses loisirs, ses repas... <p>Critères L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte - mobilise le lexique adéquat (parties du corps, couleurs, verbes d'action...) - utilise les formes verbales et les adverbes pertinents - utilise les repères spatiaux - utilise les possessifs (mon, ma, ton, ta) - utilise les connecteur(s) logique(s) : et, ou, mais. 	
Raconter	<p>Relater un événement, une expérience personnelle, scolaire</p> <p>Raconter une histoire</p>	<p>Tâches Dans des situations courantes, l'élève raconte à quelqu'un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une histoire drôle, simple, un événement festif ou sportif, - un voyage, - le début ou la fin d'une histoire... <p>Critères L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte - utilise un vocabulaire suffisant mais restreint pour raconter un événement dans un ordre chronologique, - mobilise le lexique et les structures adéquats (verbes d'actions, noms courants...) - utilise la 3^e personne du singulier et du pluriel - utilise le passé - utilise les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points. 	

Faire des annonces, présenter un projet	Faire de très brèves annonces ou un exposé préparé sur un sujet familier (vie quotidienne, école...)	<p><u>Tâches</u> Dans le cadre de la vie de classe, d'un jeu de rôles, l'élève : - annonce un changement d'école, un déménagement, une naissance... - expose un projet de visite, de voyage, de fête, de rencontre sportive...</p> <p><u>Critères</u> L'élève : - se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte - possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour annoncer et exposer quelque chose - utilise toutes les personnes - utilise le futur et les temps de l'indicatif pertinents - utilise les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés.</p>
Expliquer	L'élève est capable de - fournir une explication - donner les raisons d'un choix - comparer	<p><u>Tâches</u> Dans des situations courantes, l'élève : - donne les raisons pour lesquelles il préfère tel ou tel personnage, telle ou telle ville ... - explique pourquoi il aime tel ou tel conte, tel ou tel film...</p> <p><u>Critères</u> L'élève : - se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte - relie des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que », - utilise les comparatifs.</p>
Lire à haute voix	Voir descripteur A1	

Collège

A2	Comprendre des textes courts et simples si les mots appartiennent à un registre familier et sont d'un usage fréquent .	
Capacités	Éléments du socle exigibles au niveau A2	Indications pour l'évaluation
Comprendre une lettre.	Être capable de comprendre une lettre personnelle. Être capable d'identifier un type de lettre.	<p><u>Tâches</u> A l'occasion d'un échange de courriers (lettres ou messages électroniques), de la préparation d'un voyage réel ou virtuel, d'une recherche sur Internet, d'un jeu de rôles, de la découverte d'un conte ou d'une histoire, l'élève lit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lettre de présentation (personne, lieu de vie ou de vacances) - une lettre d'excuses ou de remerciements <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> - souligne les codes épistolaires simples (expéditeur / destinataire / date) - associe le contenu d'une lettre à une photo ou un dessin, à partir de mots-clés identifiés - repère les mots simples connus à l'oral et les classe par champs lexicaux <p><u>Critères</u> Adéquation de la réponse à la tâche</p>
Comprendre le sens général de documents écrits.	Être capable de lire des écrits factuels simples.	<p><u>Tâches</u> A l'occasion d'un échange de courriers (lettres ou messages électroniques), de la préparation d'un voyage réel ou virtuel, d'une recherche sur Internet, d'un jeu de rôles, de la découverte d'un conte ou d'une histoire, l'élève lit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la règle d'un jeu, le règlement d'un établissement scolaire / le résumé d'un film, la 4ème de couverture d'une bande dessinée, d'un conte, d'un roman..... / un court article (journal d'école, presse pour enfants) / un court dialogue <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie la nature du document en l'associant à une typologie de textes : règlement, conte, dialogue, article ... - prélève et classe des éléments concernant le thème, le lieu, les personnages - remet en ordre la chronologie des étapes ou des événements
Savoir repérer des informations ciblées dans un document écrit.	Être capable d'identifier des informations précises contenues dans des écrits factuels simples.	<p><u>Tâches</u> A l'occasion d'un texte narratif ou informatif simple (signalétique urbaine, règlement, brochure, courts articles de magazine, histoires courtes), l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apparie des panneaux de signalisation avec des consignes de sécurité routière - classe sur deux colonnes ce qui est autorisé et ce qui est interdit par le règlement - complète un tableau avec des éléments prélevés dans le texte pour répondre à des demandes d'information ciblées - choisit entre plusieurs propositions portant sur des éléments ciblés du texte <p><u>Critères :</u> Adéquation de la réponse à la tâche</p>

A2		Ecrire des énoncés simples et brefs	
Capacités	Eléments du socle exigibles au niveau A2	Indications pour l'évaluation	
Copier	Voir descripteur A1		
Ecrire sous la dictée	Voir descripteur A1		
Renseigner un questionnaire	Voir descripteur A1		
Ecrire un message simple	<p>Etre capable d'écrire un bref message électronique pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demander un renseignement - faire une proposition - réagir à une proposition <p>Etre capable d'écrire une lettre à un correspondant pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se présenter - remercier - proposer une rencontre, inviter - exprimer des excuses 	<p><u>Tâches</u> Lors de jeux de rôles ou dans le cadre d'un échange virtuel ou réel, l'élève écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un e-mail avec des questions simples : où ? quand ? quoi ? - un e-mail pour proposer une activité, une heure, une date - une brève réponse à un message reçu (acceptation, refus) - une courte lettre <p><u>Critères</u> En se référant à des modèles, l'élève respecte la forme de la lettre ; il mobilise le lexique et les structures adéquats, utilise des formulations et des expressions connues</p>	
Rendre compte, de faits, d'événements	<p>Etre capable de produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évoquer des personnes réelles ou imaginaires, des lieux, des objets - relater des événements, des expériences - 	<p><u>Tâches</u> Lors de jeux de rôles, pour préparer des devinettes, ou dans le cadre d'un échange virtuel ou réel, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrit sur lui-même, sa famille, sur ce qu'il aime faire - décrit des personnes, des objets ou des paysages - complète des bulles d'une bande dessinée <p><u>Critères</u> En se référant à des modèles, l'élève mobilise du lexique, respecte la syntaxe de la phrase simple, utilise des connecteurs simples</p>	
Ecrire un court récit, une description	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire le récit d'une activité passée, d'une expérience personnelle réelle ou imaginée - d'écrire un court poème 	<p><u>Tâches</u> Lors d'activités de classe, de jeux de rôles, ou dans le cadre d'un échange virtuel ou réel, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrit un court article de journal pour relater un échange, raconter une journée de classe, une sortie - écrit un poème, un texte « à la manière de » <p><u>Critères :</u> L'élève mobilise le lexique adéquat, respecte la syntaxe de la phrase simple, utilise des connecteurs simples</p>	

ANNEXE 4

Grilles d'évaluation

- **Au bac (académie de Caen)**
- **Au bac STG**
- **Pour l'oral en classe au collège B1**
- **Pour l'entrée en 4ième de Section Eutopéenne**
- **Grille d'auto-évaluation**

**Académie de Caen. Baccalauréat sections européennes (toutes DNL)
Épreuve orale. Tableau d'aide à l'évaluation**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Connaissances		E. Analyse et argumentation	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 à 2 pts	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 à 3 pts	Erronées ou très limitées	0 à 3 pts	Restitution linéaire du ou des documents sans mise en relation/contextualisation	0 à 3 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du ou des document(s).	2 à 3 pts	Répond et réagit de façon simple.	3 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	4 à 5 pts	Partielles. Erreurs ponctuelles	4 à 5 pts	Identification des idées/notions principales. Tentatives ponctuelles de mise en relation/contextualisation	4 à 5 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé, nuancé et pertinent par rapport au(x) document(s).	4 à 5 pts	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 à 5 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	6 à 7 pts	Bonne maîtrise des connaissances fondamentales et/ou des notions culturelles	6 à 7 pts	Début de formulation d'une problématique et/ou réponse simple à la problématique proposée dans le sujet	6 à 7 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informe et exprime un point de vue pertinent.	6 pts	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts	S'exprime dans une langue correcte, fluide, proche de l'authenticité.	7 à 8 pts	Très bonne maîtrise des connaissances et/ou culture large dans le domaine considéré	8 à 10 pts	Formulation d'une problématique pertinente et/ou réponse assez complète à la problématique proposée dans le sujet	8 à 10 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu		Note B, sur 6 Prendre part à une conversation		Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique		Note D sur 10 Connaissances		Note E sur 10 Analyse et argumentation	
APPRÉCIATION :									
						Note de l'élève (total A + B + C + D + E)		Note de l'élève	
								/ 40	
								/ 20	

BACCALAUREAT SERIE STG : FICHE D'EVALUATION ET DE NOTATION
POUR L'EXPRESSION ORALE

SESSION :
LANGUE VIVANTE :

ACADEMIE

LV 2

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer le nombre de points indiqué (sans le fractionner) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu	B. Prendre part à une conversation	C. Intelligibilité et recevabilité linguistique
Degré 1	Degré 1	Degré 1
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages. 1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation. 2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible. 2 pts.
Degré 2	Degré 2	Degré 2
Produit un discours simple et bref à partir du document. 4 pts.	Répond et réagit de façon simple. 4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs. 5 pts.
Degré 3	Degré 3	Degré 3
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document. 5 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait, au besoin, se reprendre et reformuler. 6 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié. 7 pts.
Degré 4	Degré 4	Degré 4
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent. 6 pts.		S'exprime dans une langue correcte, fluide, proche de l'authenticité. 8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu /6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation /6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique /8
APPRECIATION	Note de l'élève (total A + B + C) = / 20	

Grille d'auto-évaluation

Merci de lire attentivement les textes suivants.



CONSEIL
DE L'EUROPE
COUNCIL
OF EUROPE

Nom :

Pour quelle langue ?

Veillez cocher le niveau et l'aptitude qui vous correspondent.

Aptitude	Niveau A1	Niveau A2	Niveau B1	Niveau B2	Niveau C1	Niveau C2
<p> Comprendre</p> <p>Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux comprendre des mots familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux comprendre un long discours même si il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.</p>
<p> Lire</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courts comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et de aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales, présenter et défendre mes opinions.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.</p>
<p> Parler</p> <p>Prendre part à une conversation</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et les explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.</p>
<p> Ecrire</p> <p>Exprimer oralement en continu</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets réalisés à mes intérêts. Je peux écrire un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une option donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p>Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.</p>

Grille d'auto-évaluation de la participation orale

Nom :

Classe : 2^{de}

Date de la séance	14/01	20/01	21/01	28/02	14/03
I. J'ai pris la parole volontairement pour produire un énoncé, notes de 0 à 4 :					
- grammaticalement correct (4)					
- grammaticalement incorrect que j'ai corrigé (3)					
- grammaticalement incorrect qui a dû être corrigé (1)					
- qui n'a pas été compris (0)					
J'ai été sollicité(e), notes de 0 à 4 :					
- j'ai répondu correctement (3)					
- j'ai répondu, j'ai su me corriger (2)					
- je n'ai pas su me corriger (2)					
- je n'ai pas su corriger mon énoncé (1)					
- je n'ai pas su répondre (0)					
II. Ma prononciation, accentuation et intonation, notes de 0 à 4 :					
- n'ont pas dû être corrigées (4)					
- ont dû être corrigées (1)					
- la même faute a dû être corrigée plusieurs fois (0)					
III. J'ai formulé, notes de 0 à 4 :					
- des phrases complexes (4)					
- des phrases simples (2)					
- des mots (0)					
IV. J'ai réutilisé du lexique ou des structures récemment vus en classe, notes de 0 à 3 :					
V. Primes diverses, notes de 0 à 5 :					
- j'ai exprimé une opinion personnelle (1)					
- j'ai réagi aux propos d'un camarade (1)					
- j'ai pu utiliser lexique et structures rencontrés hors classe (1)					
- mon intervention a été estimée brillante (1)					
- je suis intervenu(e) volontairement et correctement à plusieurs reprises (1)					
VI. Comportement durant la séance, notes de 0 à 5 :					
- je me suis exprimé en français sans raison (-3)					
- j'ai été rappelé(e) à l'ordre une fois (-3)					
- j'ai été rappelé(e) à l'ordre plusieurs fois (-5)					
Total sur 20. Évaluation de l'élève					
Total sur 20. Évaluation du professeur					

	ÉTENDUE	CORRECTION	AISANCE	INTERACTION	COHÉRENCE
C2	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple; la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et en utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.
C1	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement auto-correctées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
B2+					
B2	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier ; bien qu'il/elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.
B1+					
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.
A2+					
A2	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors ».

Tableau 3 - Niveaux communs de compétences - Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée

Grille d'évaluation de la production orale B1

1 ENTRETIEN DIRIGÉ (2 à 3 minutes)

Peut parler de soi avec une certaine assurance en donnant informations raisons et explications relatives à ses centres d'intérêt, projets et actions.	0	0.5	1	1.5	2
Peut aborder sans préparation un échange sur un sujet familier avec une certaine assurance	0	0.5	1		

2 EXERCICE EN INTERACTION (3 à 4 minutes)

Peut faire face sans préparation à des situations même un peu inhabituelles de la vie courante (respect de la situation et des codes sociolinguistiques)	0	0.5	1		
Peut adapter les actes de parole à la situation	0	0.5	1	1.5	2
Peut répondre aux sollicitations de l'interlocuteur (vérifier et confirmer des informations, commenter le point de vue d'autrui, etc.)	0	0.5	1	1.5	2

3 EXPRESSION D'UN POINT DE VUE (5 à 7 minutes)

Peut présenter d'une manière simple et directe le sujet à développer	0	0.5	1			
Peut présenter et expliquer avec assez de précision les points principaux d'une réflexion personnelle.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Peut relier une série d'éléments en un discours assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps	0	0.5	1	1.5		

POUR L'ENSEMBLE DES 3 PARTIES DE L'ÉPREUVE

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer sur des sujets courants, si nécessaire à l'aide de périphrases ; des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4		
Morphosyntaxe Maîtrise bien la structure de la phrase simple et les phrases complexes les plus courantes. Fait preuve d'un bon contrôle malgré de nettes influences de la langue maternelle.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5
Maîtrise du système phonologique Peut s'exprimer sans aide malgré quelques problèmes de formulation et des pauses occasionnelles La prononciation est claire et intelligible malgré des erreurs ponctuelles	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3				

TEST D'ENTRÉE EN 4^{ème} EUROPÉENNE

le 28/04/2014

Pour réussir votre mission, vous devez, utiliser le vocabulaire et les structures grammaticales appropriées, réagir aux propos de votre binôme (répondre aux questions et lui en poser), montrer une émotion si c'est approprié, parler distinctement en respectant la prononciation et l'intonation.

Vous entrez dans une librairie. Vous avez besoin d'un livre pour l'anniversaire de votre ami qui adore les animaux. Vous avez un billet de 10 en poche. Le vendeur vous propose des livres trop chers. Vous repartez avec un livre à 8.

Test d'entrée 4e Européenne

ORAL

Name	Mark: /10
------	-----------

1. Accomplissement de la tâche

Peut établir un contact social (salutations, remerciements). Peut questionner son interlocuteur et réagir à un nombre limité de questions simples et directes.

1	1.5	2	2.5
---	-----	---	-----

2. Maîtrise grammaticale et lexicale

Peut utiliser des structures simples correctement, est capable d'enchaîner des idées à l'aide de connecteurs simples / Possède un vocabulaire suffisant.

1	1.5	2	2.5
---	-----	---	-----

3. Phonologie

La prononciation est suffisamment claire pour être comprise malgré un accent marqué. Respecte l'intonation dans les questions.

1	1.5	2	2.5
---	-----	---	-----

4. Savoir-être

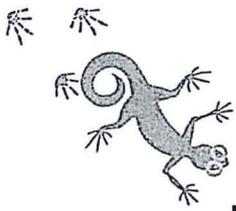
Est capable d'interagir dans l'échange, de faire preuve d'un esprit d'initiative et d'imagination. Peut exprimer des émotions et fait preuve d'aisance à l'oral.

1	1.5	2	2.5
---	-----	---	-----

ANNEXE 5

Support pour la DNL:

- **La DAREIC du Rectorat**



HOW FROGS, ROSBIF AND CO COULD BECOME CLOSER FRIENDS ?

Le mot de la DAREIC

Les actions d'ouverture internationale menées par les établissements et l'académie apportent une plus-value significative à la formation des élèves et au développement professionnel des personnels d'éducation. Si les actions conduites peuvent revêtir des formes multiples et viser de nombreux objectifs, le linguistique reste souvent au cœur de projets qui concourent largement à la maîtrise des langues vivantes étrangères.

Les programmes eTwinning et Erasmus +, qui vous sont désormais familiers, demeurent de précieux outils pour développer les liens entre les communautés éducatives d'Europe.

Nous avons décidé de consacrer ce cinquième numéro de notre lettre d'information aux espaces géographiques ayant en partage l'anglais. Une palette de dispositifs, qu'ils soient nationaux ou académiques, offrent en effet des champs d'action intéressants que vous pouvez également investir.

La coopération franco-britannique est encadrée par deux accords. Les autorités éducatives anglaises et écossaises sont des partenaires privilégiés de la France. Le ministère de l'Education nationale vous propose dans ce cadre des actions variées et complémentaires dont vous trouverez une vue d'ensemble sur le lien suivant :

<http://www.education.gouv.fr/cid21445/la-cooperation-franco-britannique.html>

Avec l'appui du British Council de Paris et du Département Europe et International de la DGESCO, notre académie a participé cette année à la mise en œuvre du dispositif *Science in Schools*. Temps fort du mois d'octobre dernier, 26 établissements scolaires se sont mobilisés pour accueillir trois scientifiques britanniques et proposer à leurs classes des ateliers scientifiques ludiques en anglais. Un véritable succès pour cette première édition à La Réunion !

La situation géographique de La Réunion nous apporte aussi la riche proximité de plusieurs îles et pays anglophones et/ou résolument anglophiles.

Tout en encourageant la diversité des pays cibles, l'Afrique du Sud et l'Australie constitueront nos priorités pour les deux années à venir. Deux commémorations importantes pourraient d'ailleurs sous-tendre les projets : le vingtième anniversaire de la démocratie en Afrique du Sud et le Centenaire de la Grande Guerre.

Dans cette optique, nous lancerons notamment au mois d'avril prochain un concours scolaire autour des 20 ans de démocratie en Afrique du Sud avec comme partenaires, du côté sud-africain, des établissements scolaires, le réseau des Alliances françaises et l'ambassade de France.

Sachez également que nos voisins australiens recherchent activement des établissements partenaires français. Nous accueillons cette demande avec enthousiasme et intérêt et comptons sur les porteurs de projets pour s'en saisir. A cet effet, un formulaire de demande de partenariat est disponible sur le site académique. L'ensemble de vos demandes seront relayées à l'ambassade de France à Canberra fin mars.

S'il était utile de le rappeler, toute opportunité d'inscrire un projet dans le cadre d'un partenariat est source de richesse et ouvre de nouvelles perspectives (échanges scolaires, mobilité individuelle des élèves et des enseignants) parfois plus adaptées aux contraintes budgétaires qui sont les nôtres.

En témoigne encore ce mois-ci les belles réalisations que nous avons décidé de mettre à l'honneur.

Bonne lecture et bon séjour à l'étranger aux nombreux élèves et enseignants en mobilité scolaire sur cette période de vacances.

Science in schools à La Réunion :

"incredibly amazing", "fun", "great" !

Qu'auront-ils retenu de l'expérience ? La magie, le décryptage d'un message adressé aux extraterrestres, le goût de la glace cryogénique ? Ou tout simplement le plaisir d'avoir appris en s'amusant ? La science en anglais, une expérience inédite pour les 674 élèves des 26 établissements de l'académie qui ont accueilli trois scientifiques britanniques du 23 au 31 octobre 2013 dans le cadre du dispositif Science in Schools.



Miles Hudson, spécialiste de l'enseignement des sciences physiques à Durham, a animé des ateliers autour de la fabrication d'un télescope, de la taille de l'univers, et des tentatives de communication avec les éventuelles intelligences extra-terrestres.

David Rowley, chercheur au Département de chimie du University College London, est intervenu sur la composition de l'atmosphère, ce qui modifie cette atmosphère et l'impact de ces modifications. Les élèves garderont en mémoire la fameuse glace cryogénique composée sous leurs yeux grâce à de l'azote liquide.

Enfin, tous auront été conquis par la mise en scène ludique de Sara Santos, chercheuse en mathématiques et directrice de *Maths Bussking*, qui a su, l'espace de quelques heures, rendre magiques les mathématiques !

La parole à : Myrna Dalleau, IA-IPR d'anglais



La maîtrise des langues vivantes est devenue un enjeu majeur pour les nouvelles générations de lycéens, dans le cadre de la construction européenne et de la mondialisation. Elle figure parmi les objectifs de la réforme du lycée.

L'offre éducative nouvelle que constituent les stages intensifs d'anglais, gratuits, proposés à tous les lycéens depuis la rentrée scolaire 2008 est destinée à améliorer, en priorité, l'expression orale en s'appuyant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans notre académie ces stages ont accueilli plus de mille élèves en 2013-2014. Leur mise en œuvre a été facilitée par la présence des assistants étrangers de langue anglaise que nous accueillons chaque année. Nous rappelons que l'octroi de ces assistants est lié à l'envoi d'un cahier des charges rempli par les établissements. Par ailleurs, un des enjeux de la réforme des lycées était d'augmenter les enseignements dispensés en langue vivante et de proposer aux élèves une formation ouverte sur le monde contemporain et les autres cultures.. C'est ainsi que dans les séries technologiques, les élèves bénéficient d'un enseignement dispensé conjointement par un professeur de spécialité et d'un professeur d'anglais.

Last but not least, la réforme préconise que tous les lycéens puissent bénéficier de moments de pratique authentique de la langue par le biais :

- des outils numériques nomades au sein de l'établissement comme à la maison via l'ENT ;
 - des jumelages numériques avec l'étranger ;
 - des échanges linguistiques et culturels en partenariat avec des établissements étrangers ;
 - de la valorisation des expériences des élèves à l'étranger.
- Pour toutes ces actions d'ouverture à l'international la DAREIC est là pour vous accompagner.





Coup de projecteur sur ...

L'ANGLAIS DÈS LA PETITE SECTION, C'EST POSSIBLE !

Dans la classe de Petite et Grande section de l'école maternelle de Villèle (Saint-Gilles les Hauts), l'éveil aux langues étrangères, et surtout l'anglais, tient une place importante dans les activités quotidiennes.

Les rituels comme l'appel, la date, la météo, le comptage des présents/absents, le menu se font en français et en anglais. Les comptines sont apprises aussi dans les deux langues. De courts échanges sont aussi mis en place chaque jour : "What's your name ? My name is.... How old are you ? I'm.... Who's missing today?"/"/he is missing, etc.

L'apprentissage se fait essentiellement à l'oral, même si certains mots (comme les jours de la semaine ou les couleurs) sont aussi présents dans l'affichage de la classe. Les élèves sont motivés et progressent très rapidement. Il y a aussi une forte adhésion des parents à cette initiative. Ils s'investissent donc beaucoup dans la classe.

Formée récemment à l'eTwinning, l'enseignante envisage pour la fin d'année un partenariat avec une classe anglo-saxonne. Le projet prendra appui sur l'échange de mails, de courriers papier, de vidéos, de contacts directs par visioconférence mais aussi en exploitant le cahier de vie numérique, déjà mis en place dans cette classe depuis la rentrée.



PROJET E-TWINNING : REUNION-SHETLAND

Durant l'année scolaire 2012-2013, 19 élèves de 4ème ainsi que 15 élèves de 3ème du collège Le Dimithie à l'Entre-Deux ont mené deux projets e-twinning avec les îles Shetland, petit archipel situé en pleine mer du Nord.

Ces projets appelés : « Shetland-La Réunion » (3ème) et « Islanders » (4ème) ont impliqué de nombreux échanges avec des élèves de Mid-Veil Junior High School, sur les différences et les points communs de la vie sur ces deux îles situées dans deux parties si différentes du monde.

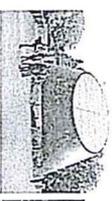
Les élèves ont utilisé le « TwinSpace » (mural, chat, activités de projets...) pour communiquer (en français ou en anglais) afin d'apprendre à se connaître. Des échanges de courriers, de brochures, de spécialités culinaires ont également été effectués.

Ces deux projets ont abouti à un résultat commun : la réalisation d'un magazine TV sur l'île du partenariat. En effet, les élèves réunionnais ont tourné une douzaine de petits clips sur les différents aspects de la vie et de la culture shetlandaise (musique, histoire, tourisme, nourriture, etc...) grâce aux informations envoyées par les élèves Shetlandais. Les jeunes écossais ont fait la même chose de leur côté.

UN PARTENARIAT DANS LA ZONE OCEAN INDIEN

La Section Européenne Maths en anglais du Lycée Le Verger a été au cœur du projet « Enjoy Maths through Astronomy 1», en collaboration avec la Doon Public School de New Delhi. Laurence LEVESQUE Conjuguer culture et science

Nos élèves ont commencé leur initiation à l'Observatoire Astronomique des Makes Octobre 2013. Quatre jours plus tard ils se sont envolés pour huit jours en Angleterre et ont visité plusieurs musées scientifiques. Ils ont particulièrement apprécié la séance présentant les exoplanètes au planétarium Peter Harrison de l'Observatoire de Greenwich.



On a pu voir les mathématiques différencier et c'est toujours un super entraînement, ça nous habitude beaucoup à la langue. Alexia (élève)

Les mathématiques au service de l'astronomie De retour sur notre île, un travail collaboratif de résolution de problèmes a permis à nos apprentis astronomes d'approfondir le sujet : dimensions des astres, saisons, conjonctions de planètes, éclipses, relief de la lune, étoiles et galaxies, cadrons solaires, mouvement apparent de la sphère céleste sont autant de sujets mettant en jeu des outils mathématiques.

Nos partenaires indiens ont orienté leurs recherches sur les météorites et les comètes avec l'aide de leur professeur de physique.

Communiquer dans une langue étrangère Le partage des travaux avec leurs camarades indiens s'est fait sur leur blog hébergé sur le site du British Council (<http://schoolsline.britishcouncil.org/blog/75569>), in English, of course !

Félicités par notre professeur Pascal Coupot, nos apprentis astronomes en redemandent !



Anjalee Patel, assistante à Patu de Romemont

I was a Cornibus Assistant on Réunion Island from September until January and it was an absolutely fantastic experience. Coming from London, Réunion was completely different to anything I had ever known before. I was amazed by the beautiful scenery and lovely weather but most of all by the warm and welcoming people who did everything they could to make me feel at home. Working as an assistant was really fun too; the students were always respectful and polite and were really interested in the UK culture so it was pleasure to teach. I did the Cornibus Assistantship as part of my year abroad from university, so I was also on the island to better my French language skills which have certainly greatly improved. I think it was a much more useful experience than an Erasmus placement would have been; it gave me real-life experience in a working environment and as I was always with locals I feel like I was better immersed in the culture of the island. I would thoroughly recommend an assistantship placement to anyone considering one.

Pour toute information sur les assistants européens, contacter la DAREIC Date limite : 15/04/2014

N°5 mars 2014



Coup de projecteur sur ...

SI L'AFRIQUE DU SUD M'ETAIT CONTEE ... EN POESIE; CHANTEE ... EN ZOULOU ET ILLUSTREE ... SUR UNE HUTTE N'DEBELE

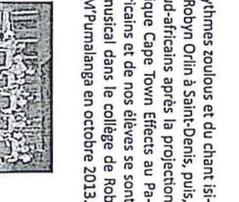
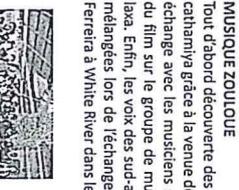
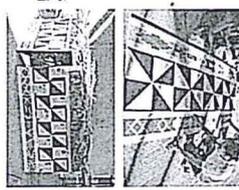
Anne-Catherine MARLOT

Vers la Nation de Nelson Mandela... 8ème voyage linguistique et culturel en 7 ans...

"My country is rich in the minerals and gems that lie beneath its soil, but I have always known that its greatest wealth is its people, finer and truer than the purest diamonds." Nelson Mandela

Le projet artistique

En 4ème, les élèves ont débuté la partie artistique concernant l'art n'debele en décorant les quatre pans d'une hutte n'debele érigée ensuite dans la cour du collège.



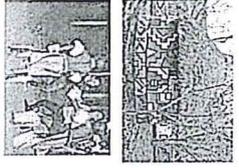
Le projet poétique

"The struggle is my life. I will continue fighting for freedom until the end of my days."

Après avoir lu des poèmes sur le thème de l'identité, la liberté et l'esclavage en français (Aimé Césaire, Paul Eluard, David Diop, Leopold Sédar Senghor), en créole (Patrice Trouillard) et en anglais (Muhai Naidoo) ou en anglais traduits de l'afrikaans (Anjalee Krog) ou du zoulou (Bonagelwe Joyce Mzinywa), les élèves se sont appropriés les styles d'écriture pour la rédaction de courts poèmes à la manière de ces poètes.

Le voyage

Notre voyage s'est déroulé du 10 au 24 octobre 2013. Un programme de visites très chargé : Johannesburg et Pretoria : le musée de l'apartheid et les monuments historiques Une semaine dans le M'Pumalinga, d'abord tous ensemble pour un safari au parc Kruger, la découverte du canyon de Blyde River, un tour en bateau sur le lac de la Blyde, la réserve de Mokolobolo avec des activités dans la réserve, le parc aux reptiles de Kamai. A Shangaana Village, les élèves ont activement participé aux danses et aux chants, entonnant « Shosholoz» et l'hymne national avec les sud-africains.



Enfin, une semaine en famille d'accueil à White River avec cours le matin et visites l'après-midi : les grottes de Swidwala, le stade de football de Nelson Mandela construit pour la Coupe du Monde en 2010, le parc des chimpanzés de Jane Goodall, et un village n'debele.

Le retour

Partager ses expériences avec toute la communauté éducative du collège et les parents, avec un hommage particulier à Nelson Mandela, dédicé sept jours avant notre restitution.

- une exposition de photos sous forme de posters ;
- un long poème à plusieurs mains sur le modèle de « Liberté » de Paul Eluard, en français et en anglais ;
- une anthologie de poésie sur Nelson Mandela, des poèmes à la manière des poètes sud-africains, sur la faune ;
- un « travel book » ;
- un journal scolaire en anglais et français ;
- une présentation orale pour leurs parents et la communauté éducative du collège de Chaudon.

N°5 mars 2014



ANNEXE 6

Expérience personnelles et professionnelles cette année

- **Attestation du chef d'établissement**
- **Formation au CLES 2**
- **Examen CLES 2**
- **Certification DNL**

Mme Fabienne LOSSY
Chef d'établissement
Ensemble scolaire La Salle Maison Blanche
730 rue Bernardin
97423 LE GUILLAUME

Objet : attestation

Madame Laure LARRIEU-LACOSTE est professeur de mathématiques dans notre établissement depuis 2 ans.

Déjà est investie auprès de ces élèves, dans sa discipline, elle enrichit actuellement son parcours professionnel et son enseignement d'une dimension européenne et internationale.

En effet, elle participe à la mise en place du Plan de Développement Européen de l'établissement, en constituant un « classeur Europe » pour le Collège et en étant personne-ressource auprès de ses collègues.

Elle s'est impliquée, pour obtenir l'inscription de l'établissement à l'agence européenne 2E2A afin de bénéficier des aides aux programmes de mobilité Erasmus + par le biais de l'identification ECAS, et de l'obtention du code PIC.

Mme LARRIEU-LACOSTE est aussi, la première enseignante de l'établissement à s'inscrire dans le cadre Erasmus + à une formation en Angleterre en juillet 2014.

Elle est à l'origine, d'une demande d'appariement de l'établissement avec un établissement australien en remplissant un dossier du Rectorat de la DAREIC à la demande de l'ambassade de France en Australie (avril 2014).

Enfin, elle s'investit dans l'accompagnement d'une classe en voyage linguistique en Afrique du Sud (du 1 au 11 mai 2014).

Attestation délivrée à la demande de l'intéressée dans le cadre de sa préparation à la certification à la DNL et de son MASTER MEEF.

Fait à Le Guillaume, le 14/04/2014



académie
La Réunion

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 10 mars 2014

Le recteur

à

Mme LARRIEU-LACOSTE Laure
S/c de M. le Chef d'établissement
Collège Maison Blanche
730, rue Bernardin
97423 – LE GUILLAUME

Rectorat de la Réunion

Objet : examen de certification complémentaire
Session 2014 / DNL ANGLAIS/ Convocation.

Division des examens et
concours

CONVOCAION

Service DEC4/B4
Organisation des concours
Bureau du 2nd degré
Certification complémentaire
Affaire suivie par
Chantal Valli

Vous voudrez bien vous présenter un quart d'heure avant l'épreuve, munie de la présente convocation et d'une pièce officielle d'identité en cours de validité avec photographie, à présenter au début de chaque épreuve, au lieu, date et horaire indiqués.

Téléphone
02 62 48 12 71

Fax
02 62 48 13 66

Courriel
chantal.valli@ac-reunion.fr

LIEU : Salle n° 1
Rectorat d'académie
24, Avenue Georges Brassens – Moufia
97743 – Saint-Denis Cedex 9

24, avenue Georges Brassens
Cs 71003
97743 Saint-Denis cedex 9

DATE : Le jeudi 24 avril 2014

Site internet
www.ac-reunion.fr

HEURE : à partir de 08 h 30

Pour le recteur et par délégation
Le chef de la division des examens et concours

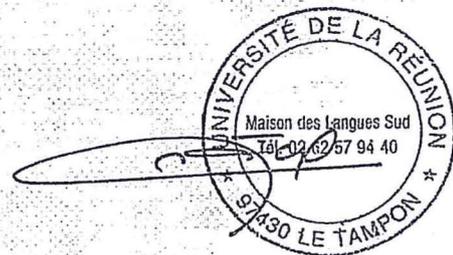


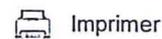


Je soussigné, Eric NATIVEL, professeur d'anglais (PRCE) à La Maison des Langues Sud, Campus du Tampon, Université de La Réunion, atteste que Mme Laure LARRIEU-LACOSTE a suivi avec assiduité et sérieux les cours de préparation au CLES 2 d'anglais qui ont commencé le 5 Février dernier et qui se déroulent tous les mercredis, de 17 h 15 à 19 h 15.

Ces cours de préparation mettent en œuvre les cinq compétences fondamentales définies par le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : la compréhension de l'écrit ; la compréhension de l'oral ; l'expression écrite ; l'expression orale en continu ; et l'expression orale en interaction. Ils tendent à mener les étudiants au niveau B 2 de ce même cadre de référence.

Fait au Tampon le 07.04.2014 pour servir et valoir ce que de droit.





Contenu du message

Expéditeur : "Maison des Langues" <mdl.adm@univ-reunion.fr>

Destinataire :

Copie : "Amélie Adde" <Amelie.Adde@univ-reunion.fr>

Date : 18/04/14 14:49

Objet : CONVOCATION CLES 2 ANGLAIS - SAMEDI 26 AVRIL 2014

 Voir l'entête complet

Bonjour,

Vous êtes inscrit(e) à la deuxième session du CLES 2 ANGLAIS de l'année universitaire 2013-2014.

Vous êtes convoqué(e) au test qui aura lieu :

Date : samedi 26 avril 2014

Salle : Amphi 200.2 - Faculté de Lettres et des Sciences Humaines - Campus du Moufia

Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-17h00

Cet E-mail tient lieu de convocation.

Veuillez vous présenter 15 minutes avant l'examen, muni(e) d'une carte étudiante ou d'une pièce d'identité valide avec photographie.

Les épreuves se composent des examens sur papier le matin (compréhension orale, écrite et expression écrite) et d'une épreuve orale en binôme ou trinôme l'après-midi.

Pour information, la cafétéria du Moufia sera fermée. Prévoyez donc votre restauration.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien cordialement,

Yoann CHANE-TO
Responsable Administratif
Maison Des Langues - DRI
Université de La Réunion
TEL : 0262 93.83.05

ANNEXE 7

Programme Européen : Erasmus +

INTERNATIONAL STUDY PROGRAMMES

The Manor Hazleton Cheltenham GL54 4EB

Telephone: 01451-860379 Fax: 01451-860482
E-mail: Discover@International-Study-Programmes.org.uk
Web site: International-Study-Programmes.org.uk

28 February 2014

**C.L.I.L. – CONTENT AND LANGUAGE INTEGRATED LEARNING
PRACTICAL METHODOLOGY FOR TEACHERS WHO TEACH SCIENCE OR
MATHS OR TECHNICAL SUBJECTS
“BILINGUALLY” IN ENGLISH AT SECONDARY LEVEL**

2 Week Course: PORTSMOUTH: SUNDAY 06 JULY – SATURDAY 19 JULY 2014

International Study Programmes confirms that a place on the abovementioned course has been reserved for:

Laure Larrieu-Lacoste

Anne Hopwood

ANNE HOPWOOD
Director



COURSE OBJECTIVES:

These courses aim to provide teachers with the opportunity:

- To consider C.L.I.L. methodology and to acquire expertise and fresh ideas for teaching their subject in English,
- To acquire ready made teaching materials and to evaluate, adapt and create materials for teaching their subject(s) in English,
- To refresh/improve their language skills, focusing on the language required to teach their subject(s) in English

COURSE CONTENT:

1. **Workshops on Content and Language Integrated Learning (C.L.I.L.) Methodology:** conducted by expert C.L.I.L. teacher trainers with many years of experience in training European Teachers and a wealth of exciting ideas to impart: Dr Diana Hicks (author of 'Cambridge English for Schools') and Graham Workman.

The workshops include:

- brainstorming of concerns, issues and questions
- principles of C.L.I.L./ 'bilingual' methodology
- roles of language and curriculum content in C.L.I.L./ 'bilingual' pedagogy : balance and emphasis
- sources, examples and potential uses of additional curriculum materials in English
- introduction to practical examples of bilingual tasks from one curriculum theme (eg. History or Biology): comparison with monolingual tasks and task types
- monolingual and bilingual textbook evaluation
- assessment issues in C.L.I.L.
- reading strategies for bilingual learners
- thinking skills
- working in two languages: code-switching

Some sessions will include trainer presentation of concepts and materials which lead to a discussion and response. Other sessions will encourage participants to critically evaluate currently available materials (in pairs and groups) and produce materials and topic frameworks. Participants will be asked to do the tasks designed for students – a debate, a role play, a simulation, a range of reading tasks (including jigsaw reading) and writing tasks (including process writing).

Some sessions will be in **subject groups** focusing on C.L.I.L. methodology relating to that subject:

An in-depth analysis and use of purpose written bilingual materials.

Examples and suggestions for

- strategies to present and learn specialist vocabulary
- recognising key collocations in each area
- discourse analysis
- frequently used but 'tricky' grammar

Guidance and practice in ways to modify monolingual materials for appropriate bilingual use.

2. A lecture on **Secondary Education in England** focusing on Maths & Science or History & Humanities and **Discussion comparing the teaching of Humanities or Science or Maths in the different European countries represented** – curriculum, materials, methods, standards, assessment, national education policies etc.
3. **Day visits to secondary schools (or Vocational Colleges)** with the opportunity to observe lessons in Geography, History, Science, Maths or other subjects requested by individuals. (Not on some one week courses).
4. **English Language Tuition** – 2 days (on courses marked (L) - see programmes.)
All courses for Science and Maths teachers include **Workshops on English for secondary Maths and Science** focusing on the Language needed to teach these subjects.
5. **Science & Geography Field Studies and Historical visits:**
From Cheltenham:
 - Visit the Big Pit National Coal Mining Museum of Wales at Blaenavon World Heritage Site
 - Visit St. Fagans National History Museum (Open-Air Museum of Welsh Life and St Fagans Castle)
 - Visit Tewkesbury: Geographical Perspectives: Floods + Town Planning and Historical Perspectives: Medieval Tewkesbury (2 week courses only)
 - Visit Gloucester Cathedral (2 week courses only)
From Portsmouth:
 - Visit The Science Museum and Natural History Museum, London.
From Colchester:
 - Visit The Science Museum and Natural History Museum, London.

LOCATIONS:

CHELTHENHAM, ENGLAND: Population: 108,000; 98 miles (157 kilometres) west of London (2¼ hours by rail)

Cheltenham is an elegant spa town, situated on the edge of the Cotswold Hills, which are famous for their picturesque stone villages. Cheltenham is known for its Regency architecture, colourful parks and gardens and it has many attractive residential areas.

The most convenient airports: Heathrow (direct National Express Coach to Cheltenham), Birmingham (rail to Cheltenham) or Bristol (airport bus then rail to Cheltenham)

PORTSMOUTH, ENGLAND: Population: 190,000; 75 miles (120 kilometres) south-west of London (1½ hours by rail).

Portsmouth, situated on the south coast, is an important port, famous for its historic ships - most notably Nelson's "Victory". Old Portsmouth overlooks the busy historic maritime harbour, while the attractive seaside resort area of Southsea, with its parks and gardens and two piers, has four miles of seafront with views across to the Isle of Wight.

The most convenient airports: Southampton (rail to Portsmouth), Heathrow (direct National Express coach to Portsmouth) or Gatwick (direct coach or rail to Portsmouth)

COLCHESTER, England: Population 150,000; 54 miles (86 kilometres) north-east of London (1 hour by rail).

Colchester is England's oldest recorded town and first Roman city. It is an attractive town rich in historic buildings, including a fine castle. The Essex coast and many picturesque villages are within easy reach.

The most convenient airport: Stansted (direct coach to Colchester) or other London airports (rail/coach via Central London) or direct coach from Heathrow to Colchester

TOTAL PRICE comprises:

(a) ~~COURSE FEE~~ to include:

Full programme of study sessions and visits as itemized above.

NB. Participants are responsible for paying their own daily transport costs, including transport to secondary schools/colleges. Optional excursions are not included in the price.

(b) ~~HOST FAMILY ACCOMMODATION~~ (as detailed on Page 1) to include:

Full board accommodation with a local family (inclusive of registration fee): 8, 12 or 13 nights
(Teachers may request to be the only guest of their mother tongue or to stay in the same family as a colleague).

Host families are carefully selected and offer a friendly welcome and opportunities to chat and learn more about life in Britain today. Participants often find that the experience of staying with a host family is one of the most memorable aspects of the course. Accommodation is in single rooms (unless participants request to share). Breakfast, packed lunch and evening meal are provided by the host family. (Food allergies, likes and dislikes are taken into account.)

Please note that many of the suitable residential areas are not within walking distance of the town centre, and most host families are an easy bus ride from the town centre/tuition centre. Local transport from host families to the town centre and local schools is at the participants' own expense and is likely to cost 15-30 Euro per week.

Additional nights with host families can be arranged, giving participants extra time for individual research and visits. Accommodation can be provided for family members (but not unaccompanied children) subject to availability. (Rates on request).

PAYMENT:

Full payment will be due 2 months before the course begins, or for teachers awaiting funding – as soon as the grant is received. Cancellation charges apply for cancellations 4 weeks or less before the course commences. 3-4 weeks before arrival: cancellation fee: 380 Euros. No refund for cancellations within 3 weeks of arrival. Cancellation insurance can be arranged through Endsleigh Insurance.

TRAVEL:

Transport at the beginning and end of the course is not provided and International Study Programmes regrets that it is unable to assist with travel arrangements. Please check the most convenient airports above. If arriving at other airports, travel to the course location is generally via central London by coach or rail.

For enquiries and timetables:

National Express Coach: www.nationalexpress.com +44 8717 818 178 (purchase of ticket in advance necessary)
Rail: www.thetrainline.com +44 191 227 5959

There is also a useful website www.transportdirect.info which will assist in planning a journey within the UK using every form of transport.

PREPARATION: Participants complete a detailed questionnaire before the course starts to indicate their level of experience and training, the subject(s) they teach or plan to teach in English, the subject(s) they wish to observe when visiting British schools and any special requirements. Suggestions for pre-course reading are given.

OUTCOMES: Participants will return with

- ready-made materials for immediate use in class and sources for obtaining additional materials
- lesson plans and topic plans
- insights into how C.L.I.L. can be implemented and expanded in their schools at all levels and with students of all abilities and language proficiencies

By the end of the course participants will be able to:

- define the relationship between content and language
- construct tasks which combine curriculum content and new language
- modify monolingual materials for use in bilingual classrooms
- plan a series of bilingual lessons (C.L.I.L.) on one topic
- provide learners with a range of learning strategies for bilingual learning
- predict language needs in texts and tasks
- introduce a range of different task types.

EVALUATION: At the end of the course teachers participate in a detailed evaluation of the course.

FOLLOW UP: At the end of the course teachers are asked to consider which aspects of the course will be the most relevant to their own teaching situations. On their return they are invited to keep a record of how they have been able to utilise ideas gained on the course in their own classrooms. They are encouraged to share their experiences with their fellow participants by email. Teachers will also have email access to the teacher trainers for discussion and advice after the course.

SEE ALSO SEPARATE INFORMATION SHEETS ON OTHER CLIL COURSES FOR SECONDARY TEACHERS:

C.L.I.L. METHODOLOGY AND LANGUAGE CHELTENHAM: 22 JUNE- 05 JULY 2014

COLLEGIALITY ACROSS C.L.I.L. CARDIFF 19-27 JULY 2014

C.L.I.L. MUSIC GLOUCESTER 22 JUNE- 5 JULY 2014

C.L.I.L. – CONTENT AND LANGUAGE INTEGRATED LEARNING
 METHODOLOGY AND LANGUAGE FOR TEACHERS WHO TEACH SCIENCE OR MATHS OR TECHNICAL SUBJECTS
 "BILINGUALLY" IN ENGLISH AT SECONDARY LEVEL
 2 Week Course: PORTSMOUTH: SUNDAY 06 JULY – SATURDAY 19 JULY 2014
 DRAFT PROGRAMME

DAY & DATE	MORNING	AFTERNOON	EVENING
SUNDAY 06 JULY			Arrive Portsmouth
MONDAY 07 JULY	0900- Welcome and Introduction 1000 1015- English Language tuition 1315	1400- English Language tuition 1700	
TUESDAY 08 JULY	0930- Lecture: The Teaching of Maths in 1230 British Secondary Schools: The National Curriculum, Materials, Methods, Standards, Assessment, etc with a Maths Teacher	1430- Walking tour of historic Portsmouth 1600	
WEDNESDAY 09 JULY	0900- Day visit to a secondary school or vocational college including observation of 1600 lessons in chosen subject(s) (Biology, Chemistry, Physics, Maths, Information Technology, Physical Education, etc.)		Optional evening in a traditional pub
THURSDAY 10 JULY	0900- English Language tuition 1200	1300- English Language tuition 1600	
FRIDAY 11 JULY	0930- Lecture: 'The National 1215 Curriculum in Science and the Teaching of Science in British Secondary Schools . The National Strategy: Assessment for learning, Assessment for pupil progress, Tests and Examinations with a Science teacher trainer	1315- Lectures with a Science teacher 1700 trainer: "New approaches to teaching Science and Technology: making secondary science classes more relevant to the world of work" and "Making science more attractive"	
SATURDAY 12 JULY	Free for individual research Optional visit to Portsmouth's Historic Ships & Spinnaker Tower or Chichester		
SUNDAY 13 JULY	0830- Educational visit to London 2000 Visit the Science Museum and the Natural History Museum		
MONDAY 14 JULY	0900- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1230	1330- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1630	Optional theatre visit
TUESDAY 15 JULY	0900- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1230 relating to Science & Maths	1330- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1630 relating to Science & Maths	
WEDNESDAY 16 JULY	0900- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1230 relating to Science & Maths	1330- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1630 relating to Science & Maths	
THURSDAY 17 JULY	0900- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1230 and Language for Secondary Maths and Science	1330- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1630 and Language for Secondary Maths and Science	
FRIDAY 18 JULY	0900- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1230 and Language for Secondary Maths and Science	1330- Workshop on C.L.I.L. Methodology 1630 and Language for Secondary Maths and Science 1630- Evaluation Session 1730	
SATURDAY 19 JULY	Depart Portsmouth		

ANNEXE 8

- **Inscription E-Twinning**

Bonjour,

Dans le cadre de l'ouverture de Maison Blanche à l'international, vous pouvez vous inscrire à

eTwinning

Dès votre inscription, vous pourrez entrer en contact avec d'autres enseignants européens intéressés par des projets d'échanges à distance.

Dans le Desktop eTwinning, vous pourrez échanger avec d'autres enseignants dans les « **Salles de profs** », notamment la salle « Helpdesk ». Vous pourrez aussi rechercher des partenaires européens pour élaborer un projet pédagogique dans « **Rechercher des eTwinneurs** ». Pour vous connecter au Desktop : www.etwinning.net

Après inscription,

Voici les Contacts

Plusieurs personnes ressources sont à disposition pour vous aider.

Notre correspondant académique : Laurent Pierre, laurent.pierre@crdp-reunion.fr

Bureau d'assistance national (BAN) : contact@etwinning.fr

Bureau d'assistance national eTwinning : Magalie Houllier

www.etwinning.fr

contact@etwinning.fr

Quelques ressources pour démarrer

[Conseils sur la conduite d'un projet eTwinning](#)

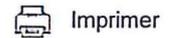
[Suggestions pour votre recherche de partenaire](#)

[Activités courtes à mener avec une classe partenaire](#)

Pensez bien à informer Fabienne Lossy de votre inscription car celle-ci engage la responsabilité de l'établissement.

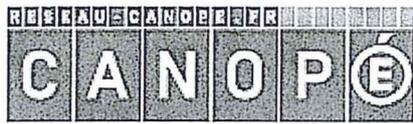
Sylvie

, Bureau d'assistance national eTwinning : Magalie Houllier



Contenu du message

Expéditeur :	"HOULLIER Magalie" <Magalie.HOULLIER@reseau-canope.fr>
Destinataire :	"laure.larrieu-lacoste@laposte.net" <laure.larrieu-lacoste@laposte.net>
Copie :	"laurent.pierre@crdp-reunion.fr" <laurent.pierre@crdp-reunion.fr>
Date :	17/04/14 13:58
Objet :	Inscription eTwinning
	
<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre inscription à eTwinning ! Maintenant que vous êtes inscrite, vous pouvez entrer en contact avec d'autres enseignants européens intéressés par des projets d'échanges à distance.</p> <p>Dans votre Desktop eTwinning, vous pourrez échanger avec d'autres enseignants dans les « Salles de profs », notamment la salle « Helpdesk ». Vous pourrez aussi rechercher des partenaires européens pour élaborer un projet pédagogique dans « Rechercher des eTwinneurs ». Pour vous connecter au Desktop : www.etwinning.net</p> <p>Contacts</p> <p>Plusieurs personnes ressources sont à disposition pour vous aider.</p> <p>Votre correspondant académique : Laurent Pierre, laurent.pierre@crdp-reunion.fr</p> <p>Bureau d'assistance national (BAN) : contact@etwinning.fr</p> <p>Quelques ressources pour démarrer</p> <p>Conseils sur la conduite d'un projet eTwinning</p> <p>Suggestions pour votre recherche de partenaire</p> <p>Activités courtes à mener avec une classe partenaire</p> <p>Pensez bien à informer votre chef d'établissement de votre inscription car celle-ci engage la responsabilité de l'établissement.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Magalie Houllier</p> <p>Bureau d'assistance national eTwinning</p> <p>www.etwinning.fr</p> <p>contact@etwinning.fr</p>	



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



magalie.houllier@reseau-canope.fr

Tél : 05 49 49 79 30

Réseau Canopé

Téléport 1 Bât. @4

1 av du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope cedex

ANNEXE 9

Enseigner les mathématiques en anglais en section européenne :

- **Ressources numériques (sites-dictionnaires-Animations-Activités-
lessons-documents audio etc...)**

Enseigner les mathématiques en anglais en section européenne

Liste de quelques ressources pédagogiques

1) Sites officiels

-- Ministère de l'éducation nationale

Le site ÉduSCOL propose une présentation générale des sections européennes et des liens vers les textes de référence parus au BO concernant ces sections.

<http://eduscol.education.fr/D0121/accueil.htm>

-- Émilangues

Le site Émilangues est le site officiel d'accompagnement pour les sections européennes ou de langues orientales.

<http://www.emilangues.education.fr>

-- Inspection générale de l'éducation nationale

Document de mars 2005 émanant de l'IGEN sur l'enseignement des mathématiques en langue étrangère dans les sections européennes visant à l'harmonisation des pratiques d'enseignement et d'évaluation dans ce domaine.

http://igenmaths.free.fr/DNL_math.pdf

2) Dictionnaires et encyclopédies

-- Dictionnaire généraliste

Le dictionnaire Merriam-Webster est un dictionnaire anglophone de référence avec la prononciation audio des mots (*fichiers son* au format wav). Très utile notamment pour vérifier la prononciation et l'accentuation des noms propres de mathématiciens et de lieux géographiques, ou de mots spécialisés peu connus.

<http://www.merriam-webster.com>

-- Espacemath

Lexique mathématique français ↔ anglais de niveau collège.

<http://www.espacemath.com/images/lexcol.zip>

-- Mathvoc

Le site Mathvoc propose une liste de termes mathématiques élémentaires en anglais avec leur traduction en français et en espagnol.

<http://membres.lycos.fr/mathvoc/>

-- Lexique canadien de mathématiques français → anglais

Ce site propose une liste alphabétique de termes mathématiques en français du niveau de l'enseignement secondaire avec leur traduction en anglais.

<http://centraledesmaths.uregina.ca/RR/lexique/intermediaire/lexie.html>

-- Dictionnaire de termes mathématiques français ↔ anglais

Ce dictionnaire bilingue liste essentiellement quelques difficultés des textes mathématiques de l'enseignement secondaire et supérieur (abréviations, traductions non classiques, mots techniques spécifiques à la langue...).

<http://math.unicaen.fr/~reysat/dico/dicomenu.html>

-- **Lexique de termes latins utilisés dans les textes mathématiques en anglais**

Ce site en anglais donne la signification de termes latins utilisés couramment dans les textes mathématiques écrits en anglais.

<http://www.mathacademy.com/pr/prime/articles/latin/>

-- **Math open reference**

Dictionnaire mathématique anglophone pour l'enseignement de la géométrie au niveau du secondaire avec définitions des termes en anglais, exemples et figures interactives sous forme d'applets java.

<http://www.mathopenref.com/>

-- **Mathopress**

Dictionnaire mathématique anglophone pour l'enseignement secondaire et glossaire de symboles utilisés dans les textes mathématiques.

<http://www.mathpropress.com/glossary/glossary.html>

<http://www.mathpropress.com/notation/notation.html>

-- **Centre de ressources en langues et communication, Université de la Réunion**

Ce site propose quelques expressions mathématiques en anglais avec *fichiers son* au format mp3.

http://departements.univ-reunion.fr/crlc/Math_Engl/index.php

-- **Mathnstuff**

Ce site propose un dictionnaire anglophone de termes mathématiques richement illustré, avec *fichiers son* au format wav, sur l'arithmétique et l'algèbre au niveau du secondaire.

<http://www.mathnstuff.com/math/spoken/here/1words/words.htm>

-- **Handbook for spoken mathematics**

Dictionnaire mathématique anglophone pour l'enseignement secondaire et supérieur, développé pour les déficients visuels et qui permet d'apprendre à lire en anglais des expressions mathématiques.

<http://s22318.tsbvi.edu/mathproject/appB-sec1.asp>

-- **Maths dictionary for kids**

Dictionnaire mathématique anglophone pour l'enseignement secondaire, interactif et animé avec des explications simples et illustrées.

<http://www.teachers.ash.org.au/jeather/maths/dictionary.html>

-- **Wolfram Mathworld**

Encyclopédie mathématique en anglais très complète.

<http://mathworld.wolfram.com>

-- **Encyclopedia of mathematics de Springer**

Encyclopédie mathématique en anglais pour l'enseignement supérieur avec plus de 50 000 notions mathématiques.

<http://eom.springer.de>

3) Leçons, exercices et programmes

-- **Section européenne mathématiques-anglais à Sens**

Site personnel d'un enseignant à Sens qui met à disposition tous les documents qu'il a conçus pour ses cours de mathématiques en anglais, ainsi que des sujets de bac blanc.

<http://sectioneurosens.free.fr>

-- **Matheuro**

Site d'un enseignant en section européenne mathématiques-anglais à Lille où l'on trouve ses ressources: cours, liens et bibliographie.

<http://matheuro.apinc.org>

-- **UK national curriculum**

Programmes officiels de mathématiques de l'enseignement secondaire au Royaume-Uni.

<http://www.nc.uk.net>

-- **Mathcentre**

Ce site propose des ressources (leçons, exercices, vidéos etc.) pour les étudiants et les enseignants.

<http://www.mathcentre.ac.uk>

-- **Calculus book with video lecture**

Cours d'analyse avec leçons et exercices sous format pdf et des vidéos.

http://www.tutor-homework.com/Math_Help/Calculus.html

-- **Hippocampus**

Bibliothèque de cours d'analyse et d'algèbre multimédias (audio, animations etc.) et interactifs.

<http://www.hippocampus.org>

-- **Algebasics**

Cours d'algèbre élémentaire sous forme d'animations flash avec audio.

<http://www.algebasics.com>

- **Tutorials for the calculus phobe**

Tutoriels d'analyse sous forme d'animations flash avec audio.

<http://www.calculus-help.com/funstuff/phobe.html>

- **Mathematics tutorials**

Tutoriels sous forme de fichiers pdf pour l'enseignement secondaire.

<http://www.tutorialsinmaths.com/tutorials.html>

4) Livres et manuels scolaires

-- **Historical math monographs**

Bibliothèque de livres de mathématiques historiques numérisés

<http://dlxs2.library.cornell.edu/m/math/>

-- **e-Textbooks de Freeload Press**

Ce site propose, contre une inscription gratuite, quelques manuels de mathématiques scannés en format pdf.

<http://www.freeloadpress.com>

-- **Math eBooks de Xpmath**

Une trentaine de livres ou manuels de mathématiques en format pdf.

http://www.xpmath.com/ebooks/math_ebooks.php

-- **Centre for innovation in mathematics teaching**

Manuels de mathématiques et fichiers d'exercices téléchargeables au format pdf par niveau et par chapitre.

<http://www.cimt.plymouth.ac.uk/projects/mep/default.htm>

<http://www.cimt.plymouth.ac.uk/projects/mepres/allgcse/allgcse.htm>

<http://www.cimt.plymouth.ac.uk/projects/mepres/alevel/alevel.htm>

5) Histoire des mathématiques

-- **Math is good for you**

Documents sur l'histoire des mathématiques pour l'enseignement secondaire.

<http://www.mathisgoodforyou.com>

-- **MacTutor History of Mathematics archive**

Histoire des mathématiques, biographies de mathématiciens, courbes remarquables etc.

<http://www-history.mcs.st-andrews.ac.uk/history/>

6) Magazines et articles

-- **Pi in the sky**

Magazine de mathématiques anglophone en ligne en couleur pour l'enseignement secondaire téléchargeable au format pdf.

<http://www.pims.math.ca/pi/>

-- **Plus magazine**

Magazine anglais en ligne de vulgarisation sur les mathématiques vivantes et leurs applications en lien avec d'autres sciences. Il contient aussi des entretiens de personnes utilisant les mathématiques dans leur profession. Les articles sont téléchargeables au format pdf.

<http://plus.maths.org>

-- **Math in the media**

Magazine mensuel américain en ligne qui relate les dernières nouvelles dans l'actualité des mathématiques.

<http://www.ams.org/mathmedia>

-- **Convergence**

Magazine américain en ligne à destination des professeurs souhaitant enseigner les mathématiques en utilisant l'histoire de cette discipline.

<http://mathdl.maa.org/convergence/1/>

-- **Science daily**

L'actualité de la recherche scientifique, avec une rubrique sur les mathématiques.

http://www.sciencedaily.com/news/computers_math/

-- **Science news**

Actualités scientifiques avec beaucoup d'articles sur les mathématiques consultables après recherche dans les archives.

<http://www.sciencenews.org>

7) Webquests

-- Flip, glide and slide

Webquest sur la symétrie et les transformations.

<http://www.geocities.com/xwordchamp/wq/>

8) Animations interactives

-- ExploreLearning

Ce site, à la gratuité limitée, propose des applets interactives qui permettent aux élèves d'expérimenter en mathématiques.

<http://www.explorelearning.com>

9) Activités

-- Texas Instruments Education

Le site de TI Education propose de nombreuses activités détaillées au format pdf pour expérimenter en mathématiques au moyen d'une calculatrice graphique.

<http://education.ti.com/educationportal/sites/US/sectionHome/classroomactivities.html>

<http://education.ti.com/educationportal/sites/US/sectionHome/activitybooks.html>

-- We all use math every day

Activités mathématiques basées sur la série télévisée *Numbers* pour l'enseignement secondaire.

<http://www.weallusematheveryday.com>

-- Illuminations

Bibliothèque d'activités mathématiques pour l'enseignement secondaire.

<http://illuminations.nctm.org>

-- Nasa

Activités scientifiques pour l'enseignement secondaire.

<http://connect.larc.nasa.gov/episodes.html>

-- The futures channel

Activités mathématiques pour l'enseignement secondaire avec vidéos introductives aux activités.

http://www.thefutureschannel.com/hands-on_math.php

http://www.thefutureschannel.com/algebra_real_world.php

10) Documents audio et podcasts

-- BBC radio 4

Quelques programmes radio archivés de vulgarisation des mathématiques.

<http://www.bbc.co.uk/radio4/science/5numbers.shtml>

-- Mathematical moments

Articles de vulgarisation des mathématiques sous format pdf avec podcast.

<http://www.ams.org/ams/mathmoments.html>

11) Mathcasts

-- Screencasts mathématiques

Tutoriels mathématiques sous forme de screencast.

<http://www.mathcasts.org>

<http://math247.pbwiki.com>

<http://www.woodlandschools.org/index.php?q=node/741>

<http://pattyoflynn.edublogs.org/mathcasts/>

http://www.youtube.com/profile_videos?p=r&user=NutshellMath&page=1

12) Vidéos et animations

-- Tutoriels, cours ou documentaires en vidéo

http://www.youtube.com/profile_videos?p=r&user=yourteachermathhelp&page=1

<http://countdown.luc.edu/index.html>

http://www.pbs.org/teachers/mathline/lessonplans/advanced_9-12.shtm

<http://www.mathexpression.com>

<http://www.teachers.tv/mathematics>

<http://www.examsolutions.co.uk/>

<http://www.sci.uidaho.edu/polya/>

<http://www.math-videos-online.com>

<http://www.learner.org/resources/series34.html>

<http://www.projectmathematics.com/>

<http://www.montgomeryschoolsmd.org/departments/itv/MathDude/>

<http://www.blingmygrade.org.uk/maths/>

-- Animations

<http://www.brainpop.com/math/>

<http://www.youtube.com/user/pilotmath>

<http://www.math.sfu.ca/~vjungic/MathGirl.html>

13) Récréations

-- Puzzles, paradoxes, mathématiques récréatives, fictions

<http://www.cut-the-knot.org/index.shtml>

<http://mathschallenge.net>

<http://math.cofc.edu/faculty/kasman/MATHFICT/browse.php>

Auteur: A. Mathieu

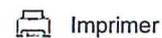
Contact: math.en.anglais@orange.fr

Merci de me signaler tout lien qui pourrait s'ajouter à cette liste ou tout lien inactif.

Dernière mise à jour 21-03-2008

ANNEXE 10

**Exemple d'activité scientifique en Section Européenne :
« Science in School »**



Contenu du message

Expéditeur : "Marjorie COSTE" <marjorie.coste1@ac-reunion.fr>

Destinataire : laure.larrieu-lacoste@laposte.net

Date : 25/10/13 13:49

Objet : Re: demande pour assister à : Science in school

Pièce(s) jointe(s) : Science in scho... (47 ko)

Voir l'entête complet

Bonjour Madame,

Je ne vois aucune objection à ce que vous puissiez assister à deux ateliers dans le cadre du dispositif Science in Schools. Ci-joint le planning des interventions. Merci de me tenir informée de la séance à laquelle vous choisirez d'assister le 29/10 après-midi afin de prévenir le chef d'établissement concerné.

Bien à vous,

MC

Le 25/10/2013 12:47, laure.larrieu-lacoste@laposte.net a écrit :

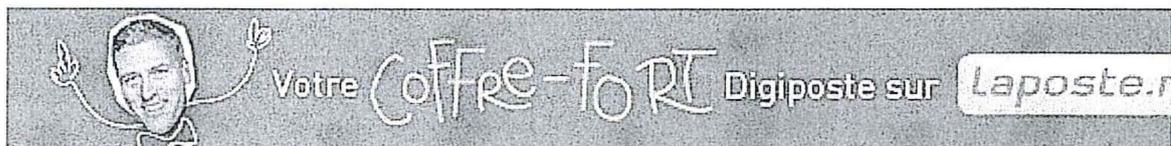
Bonjour,

Je suis étudiante en master 2 MEEF et j'ai choisi pour le thème de mon mémoire le dispositif DNL mathématique en anglais .

Serait il possible de venir mardi 29 après midi au collège la chatoire ou Leconte de lisle s'il vous plaît pour "Science in schools"?

Mardi matin , étant en contact avec Laurence Levesque j'assisterai à l'atelier du Dr Santos si vous êtes d'accord aussi.

Bien cordialement
Laure Larrieu-Lacoste



académie de La Réunion

Marjorie COSTE

Délégué académique aux relations internationales et à la coopération

Délégation Académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

Tél. : 0262 48 14 38

Fax. : 0262 48 11 20

Bureau : 262

Merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité

24 avenue Georges BRASSENS - CS 71003 - 97743 SAINT-DENIS CEDEX 9 | www.ac-reunion.fr | Accès et horaires

SCIENCE IN SCHOOLS 23 - 31 OCTOBRE 2013

	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30	JEUDI 31
am	ATELIER Sara Santos	LYC Ambroise Vollard A/D : Muriel	LYC Sara Garriga A/D : Phil Rouiph	FETE DE LA SCIENCE Marjorie		CLG Beauséjour A : Muriel D : Alex Doublet	LYC Le Verger A : Lau Levesque D : Frédéric Vigne	CLG La Chaloupe A : (Stella) Florence A/D : Frédéric Létumy	CLG Joseph Suacot A/D : Florence
	David Rowley	LYC Boisjoly Potier A : Muriel D : P. Andecastele	LYC Bel Air A : Phil Rouiph D : M. Bolly			CLG Mille Roches A : Muriel D : Valérie Vitry	CLG Le Dimittie A : Muriel D : Pascal Drégoire	LYC Stella A : Florence D : Didier	CLG Jules Solesse A : Florence D : Arthur Frick
	Miles Hudson					LYC Amiral Bouvet A/D : Muriel	LYC Bellepierre A : Mme Banor D : Marjorie	CLG Hégésippe Hoareau A/D : Florence	
pm	Sara Santos	LYC Jean Joli A/D : Muriel	CLG Deux Canons A : Phil Rouiph D : Gaëlle Lantin			LYC Leconte de Lisle A : Alex Doublet D : Luc Briand	LYC Marie Curie A : Frédéric Vigne D : Thierry Bussy		
	David Rowley	CLG Michel Debré A : P. Andecastele D : Muriel	LYC Lislet Geoffroy A : M. Bolly D : Maryl Gozlan			LYC Paul Moreau A : Valérie Vitry D : Frédéric Grondin	CLG La Châtoire A : Pascal Drégoire D : Val Palmade		
	Miles Hudson					CLG Jean d'Esme A : Muriel D : V. Fontaine	CLG Leconte de Lisle A/D : Marjorie		CLG Marcel Goulette A : Arthur Frick D : Muriel

SUD
NORD
OUEST
EST

A : ARRIVAL
D : DEPARTURE

Lycees Verger (Nord) ou F. guiers Sainte Florie 02 62 53 20 60 (après aéroport Roland Garros) N21 après
Collège La Chabrière (Sud) (La Rampe) Leconte de Lisle (Sud) Saint Louis 02 62 91 97 60 (après sortie Les Sables, sortie Université du Gol, Route de la
no 25.

La Connerie
Le Caprice

ANNEXE 11

Sondage sur les sections européennes au lycée

- ◆ Sarda Garriga à St André
- ◆ Le Vergé à Ste Marie

SONDAGE SUR LES CLASSES EUROPEENNES

(Dans le cadre de mon mémoire de Master2 à l'Université de St Denis sur le dispositif DNL à la Réunion. Merci . Mme Larrieu-Lacoste)

Classes de 1^{ière} : Lycée Sarda Garriga (St André)

1) Depuis quelle classe suivez vous les classes ou section européenne ? Sous quelle forme ?

Depuis la 6^{ème} au collège, sous forme de culture anglaise.

2) Pourquoi aviez-vous choisi les classes Européennes au départ ?

<input type="checkbox"/> Pour approfondir mon anglais	<input type="checkbox"/> Pour être dans une bonne classe	<input type="checkbox"/> Parce que mes parents/un professeur me l'a conseillé	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : parce que j'aime l'anglais et que je voulais plus d'heures d'anglais
---	--	---	--

3) Quelle est la catégorie d'activité que vous préférez dans les cours de DNL ?

<input checked="" type="checkbox"/> intervention anglophone extérieure/oral	<input type="checkbox"/> Cours sur une notion avec texte en anglais, vocabulaire et questions	<input checked="" type="checkbox"/> Exposés généraux (sports, astronomie,.....)	<input type="checkbox"/> voyage linguistique	<input checked="" type="checkbox"/> travail de groupe	<input type="checkbox"/> Activités Ludiques ou artistiques
---	---	---	--	---	--

4) En quoi les activités de DNL vous font le plus progresser ?

<input checked="" type="checkbox"/> Progrès à l'écrit en anglais	<input type="checkbox"/> Progrès comprendre et parler anglais	<input type="checkbox"/> Progrès en mathématiques	Dans la connaissance de la culture anglaise/générale	Autre :
--	---	---	--	---------------

5) Pensez vous qu'il serait utile pour les élève d'avoir des activités de DNL en collège ?

Jamais De temps en temps Régulièrement (une fois par semaine)

6) En quoi la DNL vous sera utile ?

<input type="checkbox"/> Pour mon futur métier	<input checked="" type="checkbox"/> Pour voyager /communiquer plus facilement dans le monde	<input checked="" type="checkbox"/> Pour avoir des points en plus au bac ; pour améliorer mon CV	<input checked="" type="checkbox"/> Pour améliorer ma culture	<input type="checkbox"/> Autre :
--	---	--	---	--

7) Pouvez-vous faire d'autres remarques sur l'intérêt que vous portez sur la DNL ?

La DNL c'est super ! Elle aide à la communication.

SONDAGE SUR LES CLASSES EUROPEENNES

(Dans le cadre de mon mémoire de Master2 à l'Université de St Denis sur le dispositif DNL à la Réunion. Merci . Mme Larrieu-Lacoste)

Classes de 1^{ière} : Lycée Sarda Garriga (St André)

1) Depuis quelle classe suivez vous les classes ou section européenne ? Sous quelle forme ?

Depuis 4^{ème} et au collège 1h par semaine, dans la forme de la culture anglaise, avec étude d'œuvres littéraires et de faits historiques.

2) Pourquoi aviez-vous choisi les classes Européennes au départ ?

<input checked="" type="checkbox"/> Pour approfondir mon anglais	<input type="checkbox"/> Pour être dans une bonne classe	<input checked="" type="checkbox"/> Parce que mes parents/un professeur me l'a conseillé	<input type="checkbox"/> Autre :
--	--	--	--

3) Quelle est la catégorie d'activité que vous préférez dans les cours de DNL ?

<input checked="" type="checkbox"/> intervention anglophone extérieure/oral	<input type="checkbox"/> Cours sur une notion avec texte en anglais , vocabulaire et questions	<input checked="" type="checkbox"/> Exposés généraux (sports ,astronomie,.....)	<input checked="" type="checkbox"/> voyage linguistique	<input type="checkbox"/> travail de groupe	<input type="checkbox"/> Activités Ludiques ou artistiques
---	--	---	---	--	--

4) En quoi les activités de DNL vous font le plus progresser ?

Progrès à l'écrit en anglais	Progrès comprendre et parler anglais X	Progrès en mathématiques	Dans la connaissance de la culture anglaise/générale	Autre :
------------------------------	---	--------------------------	--	---------------

5) Pensez vous qu'il serait utile pour les élève d'avoir des activités de DNL en collège ?

Jamais De temps en temps Régulièrement (une fois par semaine)

6) En quoi la DNL vous sera utile ?

<input checked="" type="checkbox"/> Pour mon futur métier	<input checked="" type="checkbox"/> Pour voyager /communiquer plus facilement dans le monde	<input checked="" type="checkbox"/> Pour avoir des points en plus au bac ; pour améliorer mon CV	<input checked="" type="checkbox"/> Pour améliorer ma culture	<input type="checkbox"/> Autre :
---	---	--	---	--

7) Pouvez-vous faire d'autres remarques sur l'intérêt que vous portez sur la DNL ?

du collège, j'ai plus travaillé en DNL que au lycée - j'ai appris plus de choses en grammaire et en culture. Je me suis inscrit en DNL pour faire des progrès en math, ce qui n'est pas le cas.

SONDAGE SUR LES CLASSES EUROPEENNES

(Dans le cadre de mon mémoire de Master2 à l'Université de St Denis sur le dispositif DNL à la Réunion. Merci . Mme Larrieu-Lacoste)

Classe de 1^{ière} S : Lycée Le Verger (Ste Marie)

1) Depuis quelle classe suivez vous les classes ou section européenne ? Sous quelle forme ?

Depuis ma 4ème, deux heures par semaines de civilisation allemande.

2) Pourquoi aviez-vous choisi les classes Européennes au départ ?

J'ai trouvé ces options intéressantes et j'étais déjà bien intéressé par l'Allemagne:

3) Dans le cadre de la semaine « Science in School » (semaine du 28 octobre 2013), une intervenante (Dr Santos) est venu animer un atelier de math en anglais . Qu'est ce que cela vous a apporté ? Qu'est ce que vous avez trouvé intéressant ?

Cela m'a sûrement apporté du vocabulaire et m'a amené à penser d'une façon que je n'aurait pas envisagé pour comprendre un tour de "magie". J'ai donc trouvé intéressant le fait de lier un système de calcul aussi compliqué pour un simple tour de magie.

4) Quelle est la catégorie d'activité que vous préférez dans les cours de DNL ?

Le travail de groupe, pour une mise en commun avec d'autres personnes d'un autre groupe, et les activités individuelles (tesselation...) ou à deux (the Golden Ratio/une partie du tesselation).

5) En quoi les activités de DNL vous font le plus progresser ?

A l'écrit

Pour comprendre l'anglais

Pour comprendre les math.

Pour parler anglais

Dans la connaissance de la culture anglaise

Autre :.....

6) Pensez vous qu'il serait utile pour les élève d'avoir des activités de DNL en collège ?

Jamais

De temps en temps

Régulièrement (une fois par semaine)

En Option seulement (obliger serait dégouter certains)

7) Pouvez vous faire d'autres remarques sur l'intérêt que vous portez sur la DNL ?

L'organisation du voyage à Londres a été très instructive, en anglais autant qu'en science et en astronomie. Ce voyage m'a donné envie de participer à un voyage linguistique, et peut-être même aller plus loin.

La DNL me permet également de parler et d'entendre parler anglais durant la semaine, et de m'entraîner en mathématiques.

SONDAGE SUR LES CLASSES EUROPEENNES

(Dans le cadre de mon mémoire de Master2 à l'Université de St Denis sur le dispositif DNL à la Réunion. Merci . Mme Larrieu-Lacoste)

Classe de 1^{ière} S : Lycée Le Verger (Ste Marie)

1) Depuis quelle classe suivez vous les classes ou section européenne ? Sous quelle forme ?

Si mes souvenirs sont bon, depuis la classe de 5e (au collège Jean d'Esme à Duparc Sainte-Marie, 2h par semaine il me semble) je suis les cours de section européenne qu'on appelait alors « Civilisation ». Les professeurs d'anglais essayaient de suivre le programme d'anglais en étudiant la culture et l'histoire des différents pays étudiés comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Commonwealth etc...

2) Pourquoi aviez-vous choisi les classes Européennes au départ ?

Au départ, j'ai choisi les classes Européennes pour m'améliorer en anglais car j'avais un niveau moyen au départ et ensuite j'adore tout ce qui est histoire/géographie.

3) Dans le cadre de la semaine « Science in School » (semaine du 28 octobre 2013), une intervenante (Dr Santos) est venu animer un atelier de math en anglais . Qu'est ce que cela vous a apporté ? Qu'est ce que vous avez trouvé intéressant ?

C'était vraiment très ludique et très intéressant ! On a pu voir les maths/sciences différemment et aussi, c'est toujours un super entraînement au niveau de l'oral, ça nous habitue beaucoup à la langue, ce qui est très important.

4) Quelle est la catégorie d'activité que vous préférez dans les cours de DNL ?

J'aime beaucoup les exercices le plus souvent mathématiques qui demandent de la réflexion et surtout qui inclut des notions du programme en français (ça aide beaucoup, notamment Al-Khwarizmi pour le second degré) et tout cela effectué dans un travail de groupe pour pratiquer la langue.

5) En quoi les activités de DNL vous font le plus progresser ?

A l'écrit

Pour comprendre l'anglais

Pour comprendre les math.

Pour parler anglais

Dans la connaissance de la culture anglaise

Autre :.....

6) Pensez vous qu'il serait utile pour les élève d'avoir des activités de DNL en collège ?

Jamais

De temps en temps

Régulièrement (une fois par semaine)

7) Pouvez vous faire d'autres remarques sur l'intérêt que vous portez sur la DNL ?

Je ne pense pas avoir des choses à rajouter à part que je ne regrette pas du tout d'avoir fait le choix de cette matière facultative et toutes les opportunités (progression, sorties,

ANNEXE 12

Exemples d'activités DNL mathématiques au lycée

Exercise 1 :

A triangle ABC is made of three line segments, the sides $[AB]$, $[BC]$ and $[AC]$, meeting on three points, the vertices A , B and C , where they shape three angles, \widehat{ABC} , \widehat{BCA} and \widehat{CAB} . Use these words to define the next special kinds of triangles, and give any of their properties that you know.

1. A right (or right-angled) triangle.
2. An isosceles triangle.
3. An equilateral triangle.
4. A scalene triangle.

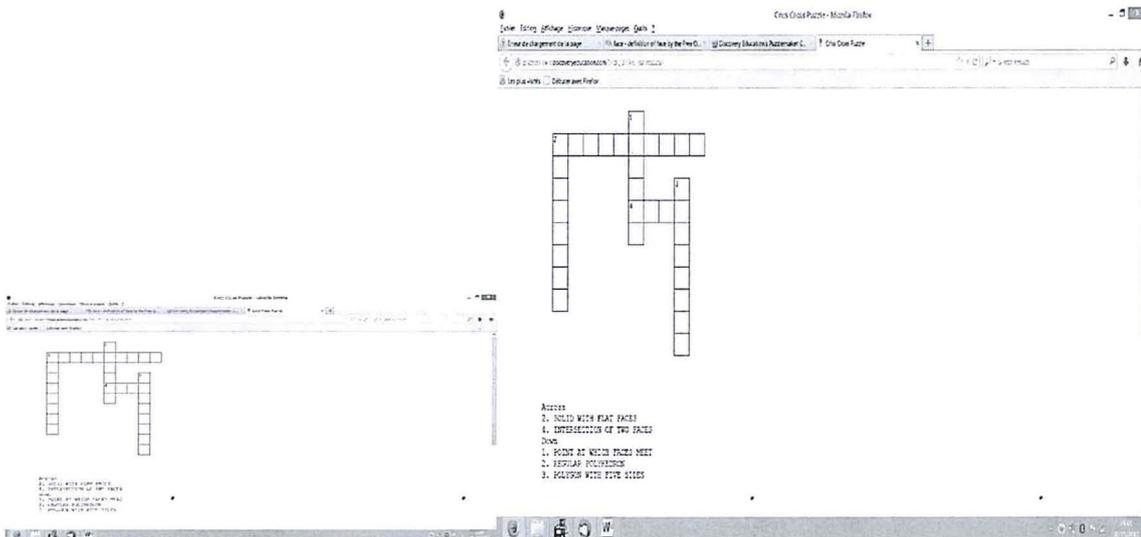
Exercise 2 : Special lines in a triangle.

Start GEOGEBRA (set language to English UK if needed).

Build a scalene triangle ABC .

1. Then, give a definition of the following lines :
 - Perpendicular bisectors,
 - Medians,
 - Altitudes,
 - Angle bisectors.
2. Build the perpendicular bisectors in red, the medians in blue, the altitudes in green and the angle bisectors in grey.
3. In the same triangle, build the centroid or center of gravity G , the center of the circumcircle O , the orthocenter H , and the center of the inner circle P .
4. What properties have these points and lines in a right triangle ?
5. What properties have these points and lines in an isosceles triangle ?
6. What properties have these points and lines in an equilateral triangle ?
7. Then hide all lines, and build the circumcircle and the innercircle.
8. Build the line that contains O and G . Check that H is also on this line. This line is called Euler's line. Check that $OG = \frac{2}{3} OH$.

Task 1 Vocabulary (/5)- CrossWords



Task 2 : General Knowledge (/5) -Fill in the blanks :

There are five platonic solids. Plato proposed that four of these solids built the Four Elements : the has four triangular faces, and its sharp shape gives the sting of ; the has six square faces, and its stability gives The smooth-sliding of eight triangular faces represents, the twelve pentagonal faces is the shape of the as a whole. The dropletly* of twenty triangular faces symbolises

Task 3 : Document (/10)

Polyhedra are mostly named after their number of faces: tetrahedron, pentahedron, hexahedron, heptahedron, octahedron, decahedron, etc.

A convex polyhedron is a Platonic solid, or a regular polyhedron, if all its faces are congruent regular polygons and if the same number of face meets at each of the vertices. There are only 5 Platonic solids, a fact well known by the ancient Greeks. A proof of this can be found in *Euclid's Elements*.

A convex polyhedron is an Archimedean solid if it's composed of two or more types of regular polygons and if the same number of faces meets at each of the vertices. There are 13 Archimedean solids. They were first listed by Archimedes in a now-lost work and rediscovered during the Renaissance, notably by Johannes Kepler who completed the study in 1619.

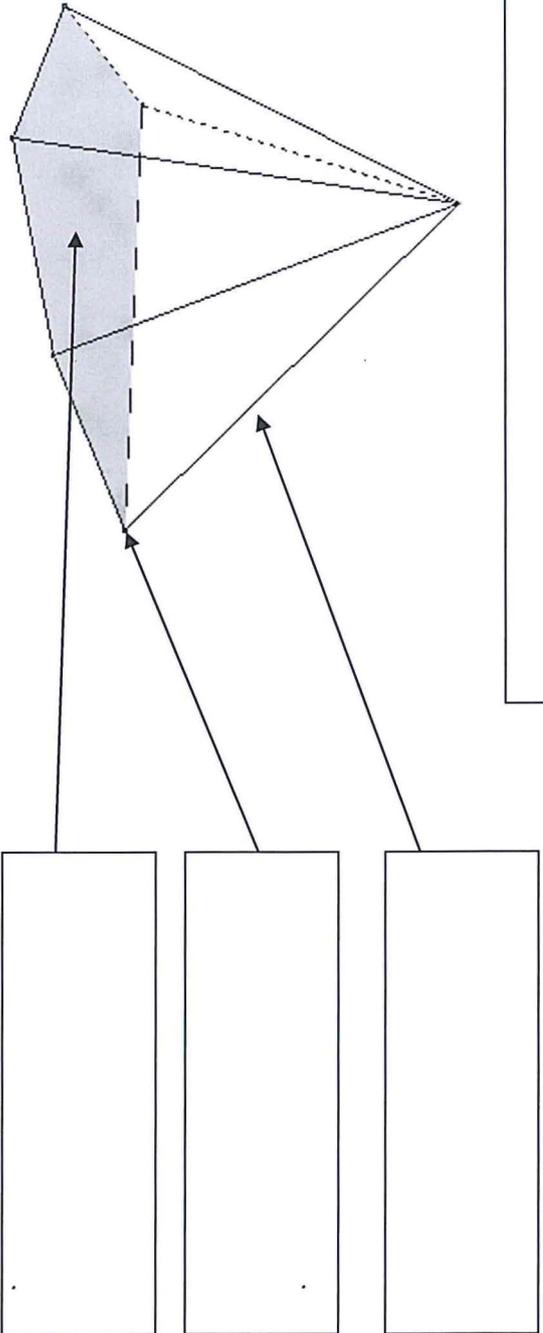
A convex polyhedron is a Johnson solid if all its faces are regular polygons and if it's not a platonic solid, an archimedean solid, a prism or an anti-prism. There are 92 Johnson solids that were listed by Norman Johnson in 1966.

Questions

1. What is the other name of the cube?
2. How many Platonic solids are there? In what famous work is the proof of this result available?
3. Give the names of the five Platonic solids and their duals.
4. Who discovered and listed the Archimedean solids?
5. What is the difference between an Archimedean and a Johnson solid?

* En forme de goutte

Task 2: Label the figure



Task 3 : Use polydron® to construct regular polyhedrons (group workshop)

Task 4: Fill in the blanks using the words in the box

regular vertex flat angle polygon same edges polyhedron

A _____ is a solid with _____ faces. A _____ polyhedron is a polyhedron such that:

- Every face is a regular _____.
- On each _____, the same number of _____ concur.
- The _____ between any two faces is always the _____.

Task 5: Complete the first five lines in the following table by observing your construction.

1	Figure (labels)						
2	Shape of the faces						
3	Number of faces F						
4	Number of <u>vertices</u> V						
5	Number of edges E						
6	Name						
7	Symbol						

Task 6: Find a law involving F, V and E.

This law is called Euler's law. The constant 2 is called Euler's characteristic, and this characteristic is equal to 2 for any convex polyhedron.

Task 7 (video): Complete the last two lines (6 and 7) of the previous table.

Task 8: Complete the text below

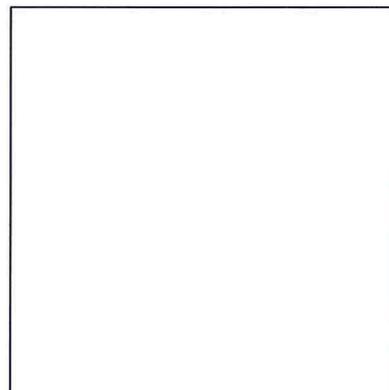
Plato (IVth century BC) was a _____ philosopher who was a student and follower of Socrates. He founded the _____ School in Athens. This school is considered as the very first university in the world. Plato considered Mathematics as the _____ of knowledge, and advocated the "quadrivium" (the four math fields of study in the liberal arts), which starts with arithmetic, then progresses to plane geometry, solid geometry, and finally astronomy and harmonics.

In his work _____ ca 350 BC, he presented his cosmology, which consisted of forms, particular objects. Plato believed all substances to be composed of air, earth, fire, and water (the four elements). He described the five regular solids, now known as the Platonic solids. He equated the tetrahedron with the _____, the cube with _____, the icosahedron with _____, the octahedron with _____, and the _____ with the stuff of which the constellations and heavens were made.

Task 9: Give the reason of the choice of those symbols by Plato.

Task 10: Stick a picture representing Plato:

Plato (IVth century BC) :



Task 11: Complete the table

Singular	Polyhedron	Formula		Radius		Vertex		Zero
Plural	<i>or</i>	<i>or</i>	Feet		Leaves		Parentheses	<i>or</i>

Task 12: Pairwork

Each student finds a different net for a tetrahedron of edge 4 cm and then dictates the other the protocol of construction, so that each student has two different nets.

Stick them below.

Task 13:

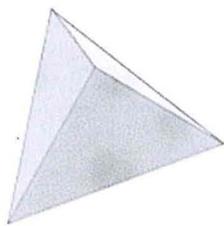
1) Draw a **cavalier perspective** of a **cube** of side 5 cm (angle : 30° ; coefficient : 0.7)

2) Draw the **centre** of each face. Connect those points. What's the name of the 3-D shape formed?

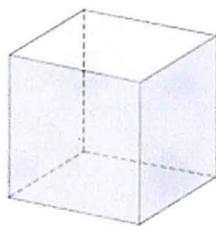
The cube and the _____ are said to be **DUALS**.

Find the relation between the **number of faces** and the **numbers of vertices** of the cube and the octahedron. What about the number of edges?

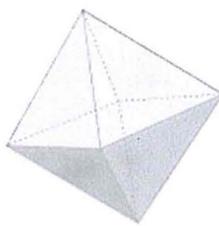
3) Connect the centres of each face of the first three solids.



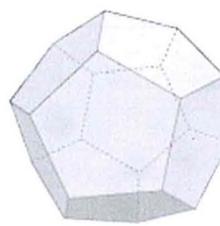
Tetrahedron



Hexahedron



Octahedron



Dodecahedron



Icosahedron

4) Conjecture the duals of the last two ones.

5) Complete the following table:

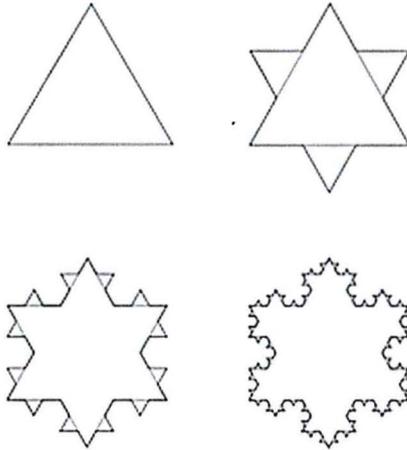
Solid	Tetrahedron	Cube	Octahedron	Dodecahedron	Icosahedron
Dual					

Von Koch Snowflakes Student A

Task 1

Starting with an equilateral triangle:

1. Divide the line segment into three segments of equal length.
2. Draw an equilateral triangle that has the middle segment from step 1 as its base and points outward.
3. Remove the line segment that is the base of the triangle from step 2.



In this exercise, we aim at finding the perimeter and the area of the snowflake.

Task 2

Conjecture:

The area of the flake seems to be:

- Increasing
- Decreasing
- Constant

The perimeter seems to be

- Constant
- Increasing
- With a limit

Task 3

Let's denote C_n the polygon of step n (C_0 is the equilateral triangle), x_n the number of sides, l_n the length of the sides, p_n its perimeter and A_n its area.

Perimeter

1. Find x_1, l_1, p_1 and x_2, l_2, p_2 .
2. Express x_{n+1} in terms of x_n . Deduce the expression of x_n in terms of n .
3. Express l_{n+1} in terms of l_n . Deduce the expression of l_n in terms of n .
4. Express p_n in terms of n .
5. Deduce the limit of p_n and compare the result with your conjecture.

Area

1. Show that the area of an equilateral triangle of side a is $\frac{a^2\sqrt{3}}{4}$.
2. Prove that $A_{n+1} = A_n + \frac{\sqrt{3}}{12} \left(\frac{4}{9}\right)^n$.
3. Deduce that for any $n \geq 1$, $A_n = A_0 + \frac{\sqrt{3}}{12} \left[1 + \frac{4}{9} + \left(\frac{4}{9}\right)^2 + \left(\frac{4}{9}\right)^3 + \dots + \left(\frac{4}{9}\right)^{n-1} \right]$.
4. Check that $\left(1 - \frac{4}{9}\right) \left[1 + \frac{4}{9} + \left(\frac{4}{9}\right)^2 + \left(\frac{4}{9}\right)^3 + \dots + \left(\frac{4}{9}\right)^{n-1} \right] = 1 - \left(\frac{4}{9}\right)^n$.
5. Prove that $\frac{1 - \left(\frac{4}{9}\right)^n}{1 - \frac{4}{9}} \leq \frac{9}{5}$.
6. Deduce that for any n , $A_n \leq 1$.
7. Comment this result with your conjecture.

1	At the 2008 Olympic games, the qualifying standard for the women's 100 metres race was 11.32s. How does this compare with the speed of a bus?
2	At the 2008 Olympics Shelly-Ann Fraser won the women's 100m in a time of 10.78s. If she had continued running, how much further would she have run by the time an athlete running at the qualifying speed (11.32s) would have crossed the line?
3	In the 2009 IAAF World championship, Usain Bolt ran the 100m in 9.58s. Estimate how far he would have been ahead of the gold medallist from Lane 2 had they been racing together.
4	Imagine that you raced in the 200m with Usain Bolt. By what length would he beat you?
5	Imagine that a 2km rowing race took place on a rowing lake with two separate legs of 1km. How would the total race time vary from a race on a river where one leg is upstream and the other downstream?
6	Imagine that a cyclist A completes a lap following the blue line on the velodrome track. Cyclist B completes a lap 1m inside the blue line and cyclist C completes a lap 2m outside the blue line. How do the distances travelled vary between the cyclists?
7	In the past, the start of a 100m race was indicated by a pistol shot next to lane 1. Did this give a significant advantage to the runner in lane 1? Would it have given a significant advantage to anyone if this pistol was fired from the end of lane 4?
8	Imagine an announcement is made from a podium in the centre of a stadium. As the speaker talks into her microphone the sound is simultaneously sent to speakers which project the sound into the stadium and up to satellites which transmit the signal as digital radio. Who might hear the sound first: someone listening on the radio or someone listening in the stadium?

Below are some interesting measurements and records from events at the Olympic Games. Unfortunately they have been muddled up.

Can you cut out the cards and regroup them correctly?

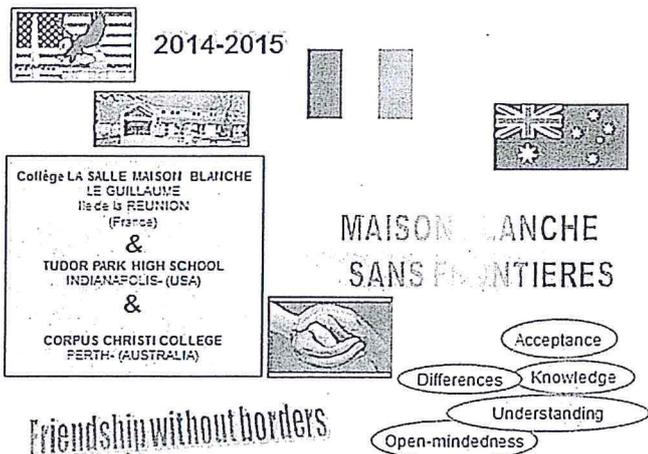
Usain Bolt's 100 metres World Record	76.8	metres
Women's Long Jump World Record	10	seconds
Men's High Jump World Record	10	metres
Basketball hoop diameter	8.59	hr:min:sec
Basketball hoop height	21.3	inches
Mass of Women's Discus	1500	kg
Women's Discus World Record	01:48:53	metres
Diameter of Archery target	6.14	mph
Archers' distance from the target	9.58	hr:min:sec
Average speed of World Record Men's 50 km Walking race	18	hr:min:sec

ANNEXE 13

Ouvertures internationales des Sections Européennes de mon collège

- ◆ **Echange Etats-Unis et Australie**
- ◆ **Afrique du Sud**

MAISON-BLANCHE SANS FRONTIERES



Les échanges à Maison Blanche sont nés de la volonté du chef d'établissement Fabienne Lossy et de 3 professeurs d'anglais Corinne Le Bidan, Patricia Hoarau et Sylvie Saint-André

En 2014-2015, 2 échanges verront le jour avec

- PARK TUDOR HIGH SCHOOL-USA
- CORPUS CHRISTI COLLEGE-AUSTRALIA



- Un groupe d'élèves de 3ème partira en octobre 2014 pour Indianapolis et leurs correspondants américains viendront à la Réunion en juin 2015.
- Un autre groupe recevra en octobre 2014 des australiens de Perth et les Réunionnais partiront en mars 2015
- Ces groupes s'autofinanceront en grande partie afin de réduire le coût du voyage en avion. Pour cela, projets d'équipe (élèves, parents et leurs professeurs organisateurs et accompagnateurs) et projets individuels. De nombreuses actions seront organisées (ensachage, loteries et autres événements à planifier et à découvrir).

Les textes mettent en avant la nécessité d'offrir à nos jeunes l'opportunité de s'ouvrir à l'international.

Mieux s'adapter à son époque

Favoriser l'apprentissage des langues étrangères :

- indispensables pour être un acteur du monde d'aujourd'hui
- un des principaux critères de sélection pour accéder aux filières d'excellence et à l'emploi.
- indispensables pour les échanges scientifiques, culturels et professionnels

Favoriser les échanges européens et internationaux

- Chaque établissement noue au moins un partenariat avec un établissement étranger
- Les partenariats entre établissements facilitent les séjours linguistiques qui sont pris en compte dans le cursus de l'élève.

NOS OBJECTIFS EN TANT QUE PROFESSEURS D'ANGLAIS

- S'adapter et éduquer à la différence et à l'ouverture d'esprit sur un monde, un environnement et un cursus scolaire différents.
- Elargir leur propre vision en apprenant à vivre et à rencontrer des gens de culture différente et des modes de vie dans un autre contexte familial.
- Etre les ambassadeurs de leur pays, leur île, leur école et leur famille.
- Promouvoir l'entente et l'amitié entre jeunes et parents.
- Découvrir le plaisir de parler anglais et progresser dans cette langue à l'oral.
- Développer l'esprit d'initiative, l'autonomie et la créativité (projets en grande partie auto financés par les élèves).

Si cet échange vous intéresse, l'élève, et vous parents, devez envoyer une lettre de motivation à : sas.voyage@yahoo.fr

Les élèves :

- vivront en totale immersion dans leur famille d'accueil.
- suivront les cours de leur correspondant
- découvriront l'histoire et la culture du pays par des visites de musées, leur participation à des événements sportifs et culturels.

Leurs correspondants viendront à La Réunion avec leurs professeurs ; eux aussi iront en classe, découvriront notre diversité culturelle, notre patrimoine. Les familles d'accueil réunionnaises s'engagent à leur tour à la prise en charge du jeune australien ou américain.

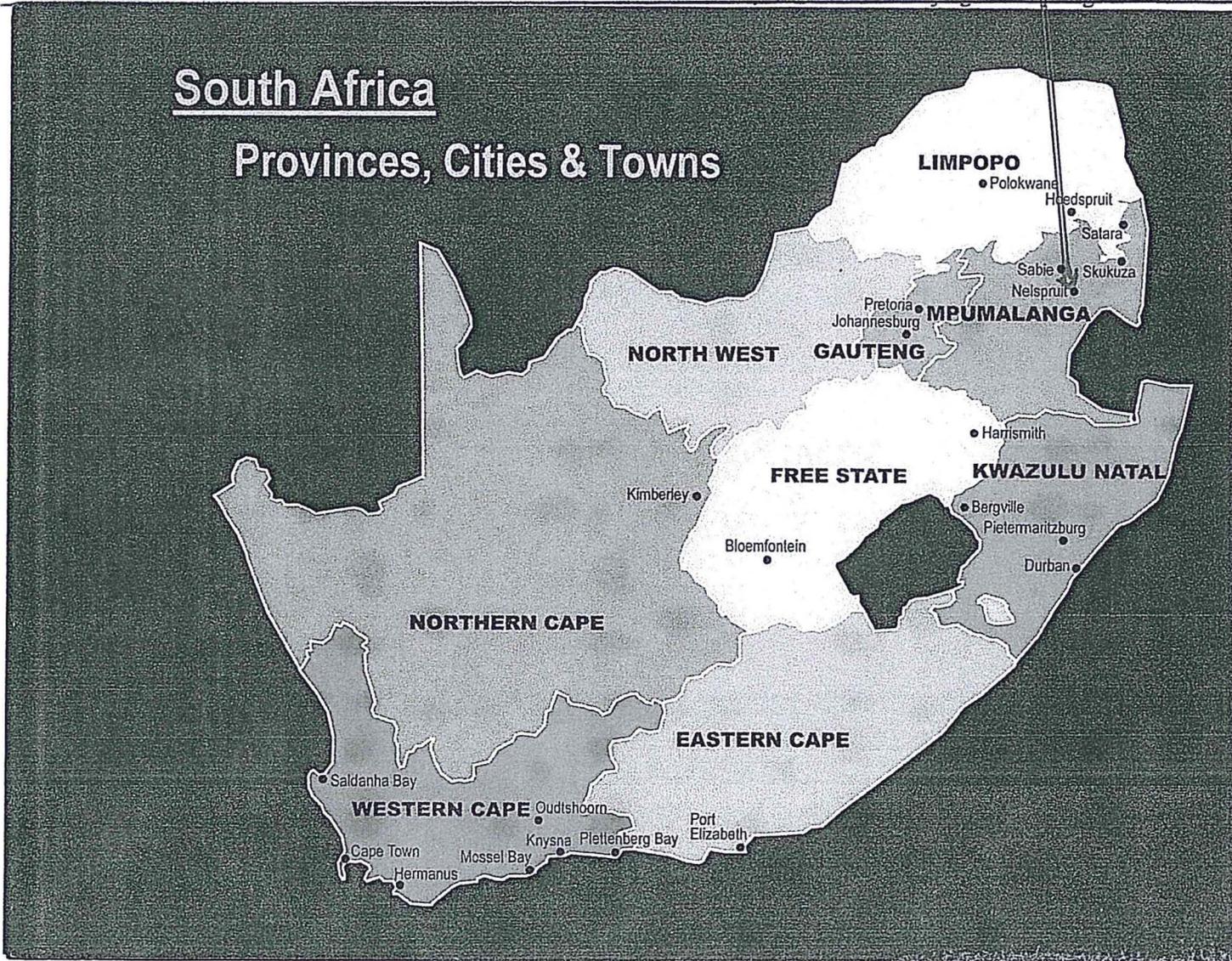
Ces échanges favoriseront la compréhension et le respect mutuel dans des parties du monde si éloignées – voire hémisphères différents. Les élèves sortiront grandis de ces séjours loin de chez eux à parler une langue qui n'est plus celle des cours de tous les jours. Ils amélioreront leur anglais et apprendront à apprécier les différences et les ressemblances

.....
Nous sommes dans la phase consultation des tarifs et des possibilités de vols et nous reviendrons vers vous bientôt et nous vous dirons si ce projet devient réalité.

Ceci est une pré-inscription sans engagement de votre part pour l'instant. Cordialement.

Mme Le Bidan et Saint-André -

Thanks for your help
:) Sylene



Projet de séjour en Afrique du Sud



Collège Maison Blanche
730 rue Bernardin
97423 LE GUILLAUME

Chers parents,

le 24 octobre 2013

Je viens par la présente vous soumettre le projet d'emmener la classe de 4[°]B du 1^{er} mai au 11 mai 2014 en Afrique du Sud pour un séjour linguistique et culturel organisé sur place par Edulink (organisme sud-africain dirigé par des enseignants, spécialiste de ce type de séjour et auquel le collège Maison Blanche a souvent fait appel)

Le séjour envisagé a pour but de faire prendre conscience aux élèves que l'anglais n'est pas seulement l'affaire de l'école et du professeur d'anglais. Je souhaite qu'ils découvrent la réalité et qu'ils soient convaincus au retour de la nécessité de travailler régulièrement l'anglais avec une notion de plaisir grandissante.

Ce séjour sert un triple objectif:

- **Objectif linguistique** grâce à un contact direct avec une famille sud-africaine, une pratique de la langue avec prise de conscience de leurs capacités de compréhension et d'expression.
- **Objectif culturel et historique** : découverte d'une culture anglophone de la zone indianocéanique.
- **Objectif pédagogique** : travail de recherche et interdisciplinaire, de préparation du séjour, et exploitation du séjour au retour. Rédaction d'articles en français et en anglais pour une exposition et une soirée de retour avec les parents.

Les frais de ce séjour s'élèveraient à *environ 1500 euros. (à confirmer)*

Le prix de ce voyage serait appelé sur la facture du 1^{er} trimestre ou du 2^o trimestre en 3 fois (selon la date retenue).

Avant d'aller plus avant, je sou mets donc à votre approbation ce projet. Je vous remercie de compléter le coupon ci-dessous très rapidement (les billets d'avion pouvant ne plus être disponibles d'un jour à l'autre). Mon souhait est de partir avec toute la classe, aussi n'hésitez pas à me contacter ou à me signaler en toute simplicité d'éventuelles difficultés d'ordre financier, de façon à trouver une solution. Je vous rends compte du sondage dès réception de tous les talons.

Il est bien entendu que le départ de votre enfant ne peut se faire que si aucun problème de discipline ou de travail ne se posent d'ici le départ. Ce n'est que sur la base de la confiance que nous pouvons envisager ce séjour.

Très cordialement

Sylvie SAINT-ANDRE- professeur d'anglais

✕ TALON REPONSE

Madame /Monsieur

Nom de l'élèves

Est favorable à l'organisation du séjour en Afrique du Sud pour leur enfant..... en classe de 4[°]B

N'est pas favorable. Dans ce cas merci d'en donner la raison
.....

Signature des parents :

Le Guillaume, le 30 août 2013

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la section européenne, nous avons prévu d'emmener les élèves de 3^{ème} en voyage linguistique et culturel en Afrique du Sud

Ce projet a une double visée :

- 1 – Pratique de la langue étudiée au collège, en immersion dans une famille d'accueil
- 2 – Découverte d'une autre culture anglophone de la zone indioocéanique.

Ce séjour est prévu du samedi mercredi 26 février 2014 au 12 mars 2014 (les dates sont à préciser), il est organisé sur place par la société Edulink, spécialisée dans ce type de séjours et à laquelle le collège Maison Blanche a souvent fait appel.

Afin de préparer ce séjour, nous vous invitons à une réunion d'information qui se tiendra au collège Maison Blanche le mardi 10 septembre 2013 à partir de 16 h 45 dans la salle de permanence 4e/3e.

Nous aborderons les points suivants :

- Le déroulement du séjour
- La liste des élèves qui partiront
- Les accompagnateurs
- Le budget
- Le mode de paiement (échelonnement)
- La liste des documents à fournir
- Les actions à mettre en place pour trouver des financements
- L'engagement des élèves et de leur famille

La présence à cette réunion de l'un au moins des parents est indispensable. En cas d'impossibilité, de vous demandons de vous faire représenter par un autre adulte qui sera en mesure de vous rendre compte du contenu de cette réunion.

Pour la réservation du séjour, il nous est demandé de fournir un acompte. A l'issue de cette réunion, nous vous demanderons donc de bien vouloir nous remettre le coupon ci-dessous rempli et signé et de prévoir de déposer un premier acompte de 400,00 euros (quatre cents euros) euros que vous nous remettrez lors de cette première réunion.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Patricia Hoarau (responsable du voyage)
Corinne Le Bidan
Coordinatrices - anglais

Signature des parents
(avons pris connaissance de ce courrier)

La Directrice – Mme Lossy

M et/ou Mme : parent de Classe : 3^e

Autorise mon enfant à participer au voyage organisé par le collège Maison Blanche en février/mars 2014 et à participer à toutes les actions qui seront mises en place pour récolter des fonds destinés à réduire le coût du voyage. Ces fonds viendront en déduction du coût du voyage au prorata de l'implication du jeune et de sa famille dans les actions.

Je m'engage à m'acquitter des sommes, relatives au coût du voyage, qui me seront réclamées.

LE GUILLAUME, Le 10/09/13

Signature

KRUGER PARK WITH NUMBERS

1. How far is Kruger Park away from Johannesburg ?

.....

2. How long ago was Kruger Park created ? Why ?

.....

.....

3. How big is it ?

.....

4. Reunion Island is 2 512 km² . How much bigger is Kruger Park ?

.....

5. How tall is an adult giraff ?

.....

6. How fast is a cheetah ?

.....

7. How much does an elephant weigh ?

.....

8. How many litres can an elephant drink ?

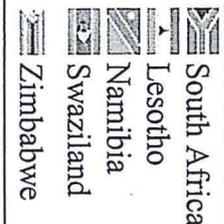
.....

9. How many animals have you seen at Kruger Park during your visit ?

.....

Currency:

*** 1 euro (1€) = 15 rands (R14,8 - exactly at the moment)
 *** 1 rand = 100 cents

	<p>4 Official users</p> <p>1 Unofficial user</p>	 <p>South Africa Lesotho Namibia Swaziland Zimbabwe</p>
--	--	--



Try to use your notes and coins : buy

<ul style="list-style-type: none"> • a t-shirt : R 300 • an icecream : R 15 	<ul style="list-style-type: none"> • suncream : R 126.75 • a wooden elephant : R108 	<ul style="list-style-type: none"> • stamps for a postcard : R 8.40 • jeans : R 493.50
---	---	--

Find the meaning of:

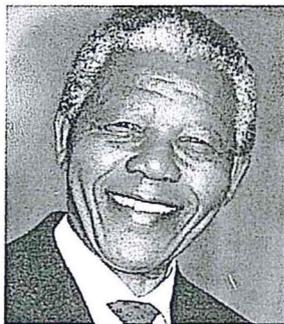
- "Nkosi Sikelel' iAfrika"
- « Morena boloka setjhaba sa heso »

South Africa History : Match the events with the dates

EVENTS

DATES

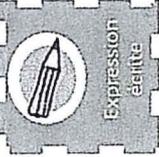
- | | |
|---|------|
| ❖ The National Party (white) decides Apartheid (separateness') | 1950 |
| ❖ A law was passed to separate completely blacks from whites | 1989 |
| ❖ Nelson Mandela was arrested sentenced to life imprisonment | 1994 |
| ❖ The ANC (African National Congress) is forbidden | 1964 |
| ❖ FW de Klerk became the new president | 1960 |
| ❖ ANC is allowed and Mandela is released from prison | 1948 |
| ❖ South Africa elected its first black president (Nelson Mandela) | 1990 |
| ❖ The Dutch became the first to establish in South Africa | 1652 |
| ❖ Gold was discovered in Johannesburg. The city became rich | 1886 |
| ❖ The British took control of the country. | 1902 |



NELSON MANDELA

Date and place of birth	
Date of death	
Studies and first job	
Political activities	
What happened :	
<ul style="list-style-type: none"> • on June 12, 1964 • from 1964 to 1982 – 	
<ul style="list-style-type: none"> • 1991 • December 10 1993 	

THEMATIQUE: let's pack, leave and visit South Africa
 Culturel : l'ici et l'ailleurs : voyages et voyage scolaire

 /10 +	 /10 +	 +  +
<p>MISSION</p> <p>POI: Prepare and rehearse your arrival in your South African family POC: tell your teacher what you know about South Africa</p>		

<p>NIVEAU VOISE : A2 – A2+ descripteurs évalués (CECRL)</p>	<p>Production orale en interaction : interviewer et être interviewé (l'entretien) A1 : peut répondre dans un entretien à des questions personnelles posées très lentement et clairement dans une langue directe et non idiomatique A2 : peut se faire comprendre dans un entretien et communiquer des idées et de l'information sur des sujets familiers B1 : peut conduire un entretien préparé, vérifier et confirmer les informations.</p>	<p>Production orale en continu A1 : peut lire un texte bref et répété A2 : peut faire un bref exposé élémentaire, préparé sur un pays B1 : peut faire un exposé simple, direct, préparé qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté</p>
--	---	--

OBJECTIFS		
<p>Lexique</p> <ul style="list-style-type: none"> • adjectifs qualificatifs • voyage : vêtements + objets à emporter + trousse de toilette • Verbes : prendre l'avion 	<p>Grammaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Superlatif : adjectifs courts, longs et irréguliers • mots interrogatifs en how • be going to • have + just + en / haven't + en + yet • relatifs : who-which-where • will have to 	<p>Phonologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • accentuation des mots interrogatifs + intonation descendante • [s] dans disembark – • accentuation 2° syllabe DS : binoculars/reclaim/mobile • accentuation des mots composés : whale-watching/ waste paper • « ed » du participié passé des verbes réguliers
<p>Acte de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses goûts • parler de ses expériences (voyage, visites), de ce que l'on a déjà ou jamais fait • se renseigner sur la longueur d'un fleuve, la profondeur, la hauteur d'une montagne, sur la distance.... 	<p>Orthographe</p>	<p>Objectif culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Canada Afrique du Sud: qq repères géographiques • OJ Tambo International airport • la monnaie sud-africaine/ savoir convertir en ou vers l'euro
<p>Codes socioculturels : arrivée dans une famille + formes de politesse + us et coutumes</p> <p>Liaisons : raison, conséquence, le but</p>		
<p>METHODOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture : s'appuyer sur les mots porteurs de sens, les mots transparents/ les noms propres/ les chiffres pour inférer le sens 		

ANNEXE 14

Mes premières séances DNL

- **En 4^{ième} : unités américaines**
- **En 3^{ième} : Sections planes d'un solide**

List of the topics: ① SI ② The metric system ③ American unit ④ Convert ⑤ Calculate speed

In science, when quantities are measured or calculated they must be given proper units. A measurement without a unit specification really does not make much sense. Imagine if someone told you that Mt. Everest is 10^4 tall. Without a unit specification this number should mean nothing to you.

Exercise 1: Reading

Your task: State (specify) the unit of the metric system that you would use for each of the following measurements. So match them.

- | | | | |
|-----------------------------------|---|---|--------|
| (a) height of a mountain | ◇ | ◇ | (1) km |
| (b) thickness of a sheet of metal | ◇ | ◇ | (2) m |
| (c) length of a postcard | ◇ | ◇ | (3) cm |
| (d) distance between two towns | ◇ | ◇ | (4) mm |

Exercise 2: Listening

Your task: Read, listen and complete the sentences with blanks.

You are going to be familiar with the fundamental units of length, mass and time in the American system: the yard, the pound, and the second. The other common units of the American system are often strange multiples of these fundamental units such as the mile, the inch for the units length.

Most of the world uses a much more rational system known as the ~~(S.I.M.K.S.)~~ Metric System (the SI, *Systeme International d'Unites*, internationally agreed upon system of units) with the following fundamental units:

- ▲ The ~~meter~~ meter.....for length. Abbreviated "~~m~~ m.....".
- ▲ The ~~kilogram~~ kilogram..... for mass. Abbreviated "~~kg~~ kg.....". (Note: kilogram, not gram, is the standard.)
- ▲ The ~~second~~ second..... for time. Abbreviated "~~s~~ s.....".

Since the primary units are meters, kilograms and seconds, this is sometimes called the 'mks system'.

Exercise 3: Reading

The United States, unfortunately, is one of the few countries in the world which has not yet made a complete conversion to the metric system. (Even Great Britain has adopted the SI system; so what we used to call "English" units are no more - they are strictly "American"!) As a result, you are forced to learn conversions between American and SI units, since all science and international commerce is transacted in SI units. Fortunately, converting units is not difficult.

Your task: Search in Internet to change units of distance from the American units to the metric system.

1 foot = 30.48 cm	1 mile = 1,609,344 m
1 yard = 0.9144 m	1 mile (nautic) = 1,852 km
1 inch = 2.54 cm	unit of speed : 1 knot = 0.51444444 mile/h

Convert the following: VIDEO <http://www.youtube.com/watch?v=atN7JU1BaIY>

Converting Between Different Units of Lengths Using Standard

- | | | |
|---------------------|---|--|
| 1 mile = 1760 yards | ; | 20 knots = 3704 km/h |
| 1 yard = 3 feet | | |
| 1 mile = 5280 feet | ; | 1 foot = 12 inches |
| 1 yard = 36 inches | ; | 1 m s ⁻¹ → 2,236,936 miles / hour |

Lesson 18 : Flat sections of solids

List of the topics: ① what is the shape of this figure? What is the name of this figure? ② A square, triangle, rectangle, rhombus, cube, Parallelogram (cuboid) , Right prism, cylinder, Pyramid, Tetrahedron, cone ③ calculate lengths, dimensions

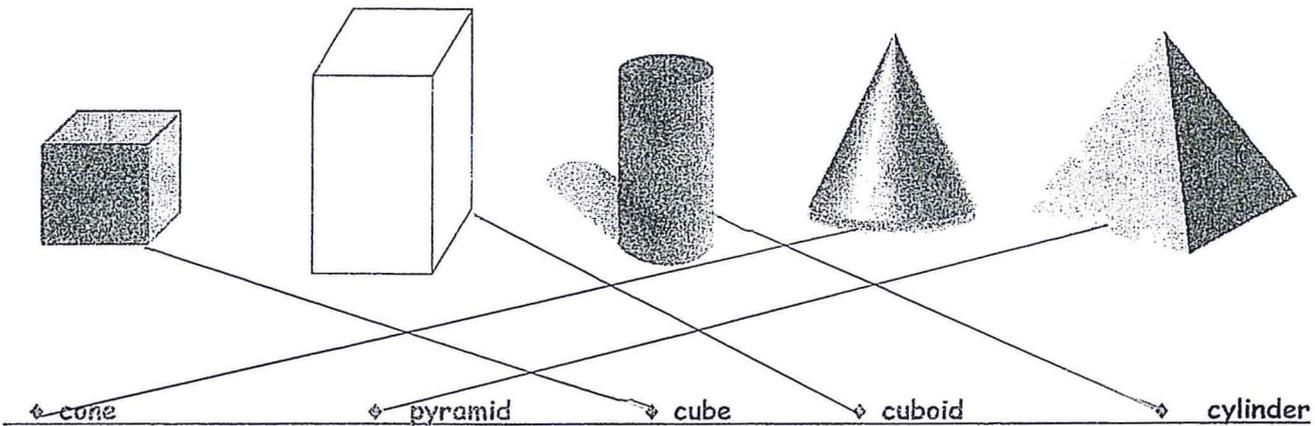
In this chapter , we will only deal with cubes, cuboid, cylinder, cone, pyramid and their sections by a parallel plan or a perpendicular plan with the axis.

Exercise 1 : listening

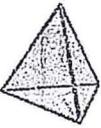
http://www.dimensions-math.org/Dim_regarder_E.htm

<http://www.youtube.com/embed/6cpTEPT5i0A?list=PL3C690048E1531DC7>

Your task : State (specify) the name that you would use for each of the following figure in 3-dimensional. So match them.

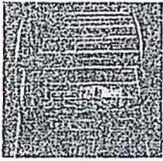


Exercise 2 : listening and comprehension

Geometric form	Name	Faces or sides	Apex	Edges	Section
	tetrahedron	4	4	6	triangle
	cylinder	2	0	0	circle rectangle
	cube	6	8	12	square rectangle
	cone	1	1	0	circle

Exercise 3 : writing

Your task : Read, listen and complete the sentences with blanks .



➤ The rat is running in a cylinder cage.

➤ I have one curved face, one flat face and a point. I am a cone.



➤ This trolley is the shape of a cuboid.

Exercise 3 : writing and speaking

Your task : Search in Internet a monument in the world and describe it to the rest of the class.

ANNEXE 15

- **Enquête sur le dispositif DNL de pré-expérimentation**
- **Enquête sur le dispositif DNL de post-expérimentation**

X

Nom : Techen
 Prénom : Inès
 Classe : 3^{ème}F

ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF DNL

- PRE-EXPERIMENTATION -

1. Sais tu ce qu'est le dispositif DNL au lycée en section européenne et au bac ?

- oui : expliquer :
- non :

2. Penses-tu que des cours de mathématiques en anglais peuvent t'aider à progresser :

- oui
- pour mieux connaître et utiliser les nombres et décrire les objets géométriques EN ANGLAIS.
 - pour mieux connaître le vocabulaire scientifique et la culture ANGLAISE .
 - pour parler anglais de façon ludique sans avoir peur de me tromper (exposé, jeu de rôle, mîmes etc....) .
 - autre :

non

3. Es tu déjà dans une classe européenne au collège ?

- oui
- non

4. Aimerais-tu continuer ou t'inscrire en Section Européenne quand tu seras dans ton lycée ?

- oui
- non

5. Penses-tu que bien savoir parler Anglais est utile dans la vie professionnelle ou adulte ?

- oui : pourquoi ?
- Car l'anglais est une langue officiel et universelle. Dans n'importe quel pays on peut je pourrais dialoguer avec les personnes.
- non : pourquoi ?
-
-

nom : Thomas.....
prénom : Chloe.....
Classe : L.E.F.....

ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF DNL

- POST-EXPERIMENTATION -

6. Sais tu maintenant ce qu'est le dispositif DNL ?

oui : expliquer : C'est parler anglais dans des
matière comme maths, Histoire etc.....
 non :

7. Penses-tu que des cours de mathématiques en anglais peuvent t'aider à progresser :

oui

pour mieux connaître et utiliser les nombres et décrire les objets géométriques EN ANGLAIS.

pour mieux connaître le vocabulaire scientifique et la culture ANGLAISE .

pour parler anglais de façon ludique sans avoir peur de me tromper (exposé, jeu de rôle, mîmes etc....) .

autre :

non

8. Aimerais-tu continuer ou t'inscrire en Section Européenne quand tu seras dans ton lycée ?

oui (anglais renforcé à travers l' histoire géographie ou les mathématiques,.....)
 non

9. Peux-tu donner une ou plusieurs unités dans le système américain ?

Miles, Foot, yard, inch.....
.....

Nom : GINOT
Prénom : ELISA
Classe : 3ème A

ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF DNL

- POST-EXPERIMENTATION -

1. Sais tu maintenant ce qu'est le dispositif DNL ?

oui : expliquer : cours en anglais

non :

2. Penses-tu que des cours de mathématiques en anglais peuvent t'aider à progresser :

oui

pour mieux connaître et utiliser les nombres et décrire les objets géométriques EN ANGLAIS.

pour mieux connaître le vocabulaire scientifique et la culture ANGLAISE .

pour parler anglais de façon ludique sans avoir peur de me tromper (exposé, jeu de rôle, mîmes etc....) .

autre :

non

3. Aimerais-tu continuer ou t'inscrire en Section Européenne quand tu seras dans ton lycée ?

oui (anglais renforcé à travers l'histoire géographie ou les mathématiques,.....)

non

4. Peux-tu donner un ou plusieurs mots de vocabulaire sur les formes géométriques ou des solides de l'espace ?

cube - pyramide - faces - edge - cylindre

5. Qu'as-tu apprécié dans cette séance de DNL ? Est-ce que les math ou l'anglais t'ont mis en difficulté ? Explique un peu . MERCI

Oui, j'ai apprécié cette séance car j'aime beaucoup l'anglais. Cela m'a permis de parler un peu plus en math car j'aime bien parler en anglais.

Nom : *Cheneton*
Prénom : *Mathieu*
Classe : *3A*

ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF DNL

- POST-EXPERIMENTATION -

1. Sais tu maintenant ce qu'est le dispositif DNL ?

oui : expliquer : *C'est un loter, français en anglais*

non :

2. Penses-tu que des cours de mathématiques en anglais peuvent t'aider à progresser :

oui

pour mieux connaître et utiliser les nombres et décrire les objets géométriques EN ANGLAIS.

pour mieux connaître le vocabulaire scientifique et la culture ANGLAISE .

pour parler anglais de façon ludique sans avoir peur de me tromper (exposé, jeu de rôle, mîmes etc....) .

autre :

non

3. Aimerais-tu continuer ou t'inscrire en Section Européenne quand tu seras dans ton lycée ?

oui (anglais renforcé à travers l'histoire géographie ou les mathématiques,.....)

non

4. Peux-tu donner un ou plusieurs mots de vocabulaire sur les formes géométriques ou des solides de l'espace ?

tétraèdre, rhombus

5. Qu'as-tu apprécié dans cette séance de DNL ? Est-ce que les math ou l'anglais t'ont mis en difficulté ? Explique un peu . MERCI

cette séance était ludique et amusante et elle me fait apprendre des math d'une manière plutôt facile et distrayante

Nom : HAUDI
 Prénom : Léa
 Classe : 3^èF

ENQUÊTE SUR LE DISPOSITIF DNL

- POST-EXPERIMENTATION -

6. Sais tu maintenant ce qu'est le dispositif DNL ?

oui : expliquer : C'est le dispositif non linguistique
 cela consiste à faire un cours d'une matière en anglais.

non :

7. Penses-tu que des cours de mathématiques en anglais peuvent t'aider à progresser :

oui

- pour mieux connaître et utiliser les nombres et décrire les objets géométriques EN ANGLAIS.
- pour mieux connaître le vocabulaire scientifique et la culture ANGLAISE .
- pour parler anglais de façon ludique sans avoir peur de me tromper (exposé, jeu de rôle, mîmes etc....) .
- autre :

non

8. Aimerais-tu continuer ou t'inscrire en Section Européenne quand tu seras dans ton lycée ?

oui (anglais renforcé à travers l' histoire géographie ou les mathématiques,.....)

non

9. Peux-tu donner une ou plusieurs unités dans le système américain ?

Formes géométriques
 ... There are a circle, a rectangle, a cylinder, a cube, a cuboid, edges, apex, faces, on the top, on the bottom, tetrahedra, cone, pyramide, sphere, rhombus ...

10. Qu'as-tu apprécié ?

J'ai bien aimé ce cours car l'on a abordé les mathématiques autrement, on acquiert un vocabulaire tout autre par rapport aux cours d'anglais d'habitude et on utilise le vocabulaire de la vie courante, comme un cours de math en Angleterre.